



HAL
open science

L'enseignement à l'école primaire pendant la seconde guerre mondiale dans le Doubs (1939-1945)

Clara Grossot

► **To cite this version:**

Clara Grossot. L'enseignement à l'école primaire pendant la seconde guerre mondiale dans le Doubs (1939-1945). Education. 2023. dumas-04186747

HAL Id: dumas-04186747

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04186747>

Submitted on 24 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire

présenté pour l'obtention du grade de

MASTER

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention 1^{er} degré, Professeur des Écoles

<p>L'enseignement à l'école primaire pendant la Seconde Guerre mondiale dans le Doubs (1939-1945)</p>
--

Présenté par :

GROSSOT Clara

Sous la direction de :

KNITTEL Fabien

Maître de conférences HDR en histoire contemporaine, Université de Franche-Comté

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements à M. Fabien Knittel, pour sa disponibilité et ses précieux conseils lors de mes recherches et tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Que soient remerciés les personnels des archives départementales du Doubs, ainsi que ceux des archives municipales de Besançon, pour leur accueil et leur aide.

Je remercie également les personnels en charge des fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon, et plus particulièrement Mme Lucie Gobet pour son investissement.

Que soient enfin remerciés Mme Renée Faivre et M. Marcel Lambert, pour s'être confiés sur les souvenirs de leur enfance pendant la Seconde Guerre mondiale, à travers des témoignages enrichissants.

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	5
I) Changements de certains contenus d'enseignement	8
A) Les programmes	8
a) Favoriser l'éducation à l'instruction	8
b) Censure : certains livres interdits	11
c) Remaniement des contenus enseignés en histoire et en géographie	12
B) La propagande pour Pétain	15
a) Mise en place théorique	15
b) L'application réelle en classe	18
II) Enseigner sous l'occupation allemande	21
A) Les perturbations du temps scolaire	21
a) Liées aux risques de bombardement	21
b) Entraînant un changement de planning scolaire	22
B) Le casse-tête des locaux scolaires	24
a) Réquisitions et occupations	24
b) Libérations ou locaux de fortune	27
c) Pillages et dégâts	29

III) Les absences dues au contexte politique	32
A) Un manque de personnel enseignant ?	32
a) Révocations, arrestations et déportations	32
b) Front puis STO	37
c) Qui pour remplacer les instituteurs et institutrices qui ne sont plus en poste ?	38
B) Migrations d'élèves	40
a) Mis à l'abri à la campagne	40
b) Changement de région pour les petits réfugiés	41
Conclusion	42
Répertoire des sources (manuscrites et imprimées)	44
Bibliographie analytique	50
Résumé	53
Abstract	54

Introduction

« Le feu craché de la terre et du ciel contraint le temps scolaire à s'adapter »¹. L'adaptation est une qualité primordiale chez un enseignant. Mais adapter le temps scolaire, ou plus généralement son enseignement, qui est la manière d'enseigner donc l'action de transmettre des connaissances², pour faire face à un contexte de guerre puis d'occupation, est un phénomène particulièrement intéressant et enrichissant. La Seconde Guerre mondiale a en effet perturbé l'enseignement, entraînant des changements au sein de l'école et des adaptations du personnel enseignant face à cette crise.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la France et ses habitants ont connu les combats, la défaite, l'occupation, la déportation des Juifs mais également la Résistance, entre autres. Concernant la Franche-Comté, cette région a pour particularité de voir son département jurassien divisé par la ligne de démarcation³, de 1940 à 1943. Ainsi, le reste de la région est en zone occupée. Marquée par la présence de troupes allemandes, cette zone est néanmoins dirigée par le gouvernement de Vichy, bien que l'Allemagne puisse appliquer sa réglementation. Concernant l'enseignement, les zones du Jura et de l'Ain occupées sont provisoirement rattachées à l'inspection académique du Doubs⁴.

Avant les années 1990, les historiens, qu'ils soient spécialisés en histoire de l'enfance ou de la guerre, ne se sont pas préoccupés de « l'étude de la confrontation des enfants et/ou de la jeunesse au phénomène guerrier »⁵. De plus, le silence imposé aux enfants rendait leurs souvenirs peu légitimes à leurs yeux. Mais désormais, depuis une trentaine d'années, les enfants sont vus « comme des acteurs sociaux ayant une histoire propre et un rapport particulier à l'événement »⁶. Grâce « aux historiens de l'enfance juive pendant la Seconde Guerre

¹ DEVIGNE Matthieu, *L'École des années noires : une histoire du primaire en temps de guerre, entre Vichy et République (1938-1948)*, PUF, 2018.

² Larousse, « Enseignement », dans *Dictionnaire*, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/enseignement/29804>.

³ Carte de la ligne de démarcation, 1942. Archives Départementales du Doubs, T1265.

⁴ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives départementales du Doubs, 1T151.

⁵ PIGNOT Manon, « A hauteur d'enfant. Le défi historiographie des expériences de guerre enfantines et juvéniles », *L'Autre*, vol 21, n°2, 2020, p. 142-150, URL : <https://www.cairn.info/revue-l-autre-2020-2-page-142.htm>.

⁶ PIGNOT Manon, « Au-delà du paroxysme ? L'expérience des enfants juifs au prisme de l'histoire de l'enfance », *Archives Juives*, vol. 52, n°2, 2019, p. 35-43, URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-juives-2019-2-page-35.htm>.

mondiale »⁷, nous sommes passés de l'histoire de l'enfance à l'histoire des enfants : les enfants sont dorénavant un sujet d'étude légitime de la microhistoire, qui se fait à l'échelle des individus⁸.

Les enfants ont des normes scolaires communes, mais, même s'ils sont issus d'un même milieu social, vivent la guerre différemment, notamment selon leur zone géographique⁹. Ce constat se confirme en étudiant les écoles primaires du département du Doubs, et notamment en distinguant deux milieux. Le premier est urbain et concerne principalement la ville de Besançon, qui nous permet, grâce aux nombreuses archives, de travailler sur plusieurs écoles citadines. Occupée par les Allemands dès le 16 juin 1940, Besançon sera également en zone interdite, tout comme la plupart des autres communes étudiées. Ces communes constituent le deuxième milieu, qui est donc rural.

Deux anciens élèves de Montandon, Renée Faivre et Marcel Lambert, ont accepté de livrer leurs souvenirs pour participer à ce projet de mémoire. Ce village de près de 400 habitants, proche de Maîche dans le Haut-Doubs, accueillit des écoliers, majoritairement enfants d'agriculteurs. À l'époque, une école avec une classe unique de garçons se dressait au village, tout comme l'école de filles, classe unique également, dont l'enseignement était assuré par des religieuses. Les témoins, qui ont été enfants pendant la guerre, n'ont pas forcément eu l'occasion de raconter leurs souvenirs, et les sources orales sont souvent révélatrices d'un phénomène d'hypermnésie¹⁰. Néanmoins, les données concernant ce village sont à mettre en confrontation avec d'autres sources, puisque les souvenirs peuvent en effet avoir été reconstruits ou modifiés. Il est donc important de garder une distance critique face à ces témoignages. De plus, les entretiens réalisés avec Renée et Marcel ont été non directifs : ils ont relaté leurs souvenirs de cette période, en s'éloignant parfois du sujet initial.

La Seconde Guerre mondiale a bouleversé l'organisation des écoles, nous pensons entre autres aux réquisitions des locaux, et aux maîtres envoyés comme travailleurs en Allemagne, ou ceux et celles qui ont été arrêtés¹¹. De plus, le régime de Vichy a souhaité modifier l'institution scolaire, ainsi que les programmes scolaires. Ces changements liés à l'enseignement et le

⁷ *Ibid.*

⁸ Larousse, « Microhistoire », dans Dictionnaire, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/microhistoire/10910322>.

⁹ PIGNOT Manon, « A hauteur d'enfant. Le défi historiographie des expériences de guerre enfantines et juvéniles », *L'Autre*, vol 21, n°2, 2020, p. 142-150, URL : <https://www.cairn.info/revue-l-autre-2020-2-page-142.htm>.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ DEVIGNE Matthieu, *L'École des années noires : une histoire du primaire en temps de guerre, entre Vichy et République (1938-1948)*, PUF, 2018.

contexte ont forcément impacté le travail des instituteurs et institutrices, et l'objectif de ce travail est d'en mesurer l'importance.

Être professeur des écoles, c'est savoir s'adapter. Et la Seconde Guerre mondiale a obligé tous les personnels des écoles à s'adapter au contexte et aux nouvelles lois. De plus, ce travail se restreint à un territoire où peu de travaux ont été effectués sur l'école durant cette période. Et pourtant, il semble essentiel de connaître l'histoire de sa profession, et celle locale d'autant plus.

La guerre en Ukraine qui sévit actuellement renforce l'intérêt pour l'enseignement en temps de guerre : il faut savoir tirer les leçons du passé pour être capable de s'adapter en cas de situation similaire, comme l'Ukraine aujourd'hui.

Ainsi, nous pouvons nous demander quelles ont été les difficultés auxquelles ont dû faire face les instituteurs et institutrices du Doubs durant la Seconde Guerre mondiale ?

Dans un premier temps, nous verrons les changements de certains contenus d'enseignement, puis l'enseignement sous l'occupation allemande, enfin nous aborderons les absences dues au contexte politique.

I) Changements de certains contenus d'enseignement

A) Les programmes

a) Favoriser l'éducation à l'instruction

La défaite de la France est aujourd'hui expliquée par des causes militaires, par Durand et Paxton par exemple. Mais en 1940, le régime de Vichy accuse l'école républicaine d'être à l'origine de cette défaite : les jeunes n'ont pas appris à « se battre pour défendre sa patrie »¹². L'éducation qui était donnée consistait en un enseignement seulement intellectuel, nécessaire certes, mais pas suffisant pour Vichy qui précise que « pour former des élites, c'est-à-dire avant tout des chefs, il convient de leur apprendre à organiser et à commander, et par là même à obéir »¹³. Ainsi, le régime de Vichy a mis l'accent sur l'éducation plutôt que sur l'instruction, c'est-à-dire qu'il a privilégié les enseignements utiles à la Révolution nationale, en insistant sur l'autorité et la hiérarchie. Cette volonté d'un enseignement pratique et technique date du Cercle Fustel de Coulanges fondé en 1926 suite à la création de l'école unique¹⁴.

Le gouvernement de Vichy s'est appuyé sur les propos de Montaigne pour mettre en place les « activités d'éducation générale »¹⁵ avec des plages horaires dédiées : il faut faire des éducateurs intellectuels des éducateurs généraux qui pourront diriger ces activités.

¹² FONTAINE Juliette, « Réformer l'Ecole sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

¹³ Secrétariat d'état à l'éducation nationale et à la jeunesse, commissariat général à l'éducation générale et aux sports, direction de l'éducation générale et sportive, *Les activités d'éducation générale*, Ed. Archat, Toulouse, 1^{er} juin 1941. Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon.

¹⁴ FONTAINE Juliette, « Réformer l'Ecole sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

¹⁵ Secrétariat d'état à l'éducation nationale et à la jeunesse, commissariat général à l'éducation générale et aux sports, direction de l'éducation générale et sportive, *Les activités d'éducation générale*, Ed. Archat, Toulouse, 1^{er} juin 1941. Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon.

De plus, les enseignements dispensés doivent permettre à l'élève de se préparer pour son futur métier¹⁶. Cela se concrétise par la fin du programme unique, avec dorénavant des programmes différenciés entre ville et campagne, et entre garçons et filles¹⁷.

Les leçons pour les filles doivent les préparer à devenir de bonnes ménagères et des mères de famille. Cela se manifeste en 1942, à l'école de filles des Cras Paul Bert à Besançon, par une demande d'autorisation émanant de la directrice afin d'installer un réchaud à gaz pour l'enseignement ménager¹⁸. Il y a des professeurs spécifiques pour ces leçons, puisqu'à Besançon un professeur d'enseignement ménager recevait un traitement¹⁹.

Pour les garçons, l'accent est mis sur l'éducation physique, avec le développement de l'éducation générale et sportive²⁰. Certaines écoles réussissent à appliquer cette nouvelle éducation : l'école de Novillars utilise la méthode Hébert, qu'elle « pratique depuis le mois d'octobre [...], à raison de 7 à 9h par semaine selon le temps et la saison »²¹, et c'est la méthode naturelle qui est prohibée à Epenouse « depuis que le maître a accompli un stage d'éducation physique »²². Des aménagements sont ainsi réalisés : cours sablées ou agrandies, terrains de sport, préaux couverts, jeux de basket ... mais également achat de ballons, de cordes, de jeux²³. Concernant la méthode Hébert utilisée à Novillars, c'est Jean Borotra, nommé le 17 juin 1940 au Commissariat Général des Sports, qui met l'hébertisme en place, aussi appelé la Méthode naturelle, dont la devise est « être fort pour être utile ». Elle correspond aux envies de Vichy qui pense que l'on a perdu la guerre car les jeunes n'étaient pas assez sportifs. Précisons que Georges Hébert n'est pas concerté, et regrette que cette méthode soit appliquée brutalement avec un manque de pédagogie²⁴.

Mais, dans les écoles en général, l'introduction de l'éducation générale et sportive est mal appliquée. Il y a un réel manque de matériel, des enseignants qui ne changent pas leur manière

¹⁶ FONTAINE Juliette, « Réformer l'Ecole sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

¹⁷ JOHAN Julien, DURREN Michèle (réalisateurs), (2018), *1939-1945 : la guerre des enfants* [film documentaire], Compagnie des Phares et des Balises.

¹⁸ Ecole de Filles des Cras. Archives Municipales de Besançon, 1R110.

¹⁹ Comptabilité Caisse des écoles. Archives Municipales de Besançon, 1L1031.

²⁰ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001.

²¹ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives départementales du Doubs, 1T151.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ Association Georges Hébert, « La seconde guerre : l'hébertisme sans Hébert », *Hébertisme*, URL : <https://www.hebertisme.com/timeline/lhebertisme-sans-hebert/>.

de procéder par peur de la nouveauté, le mauvais temps qui empêche la pratique extérieure, les familles qui gardent les enfants pour travailler si elles savent qu'il y a une sortie, ainsi que le manque de chaussures, entre autres. Plus précisément, dans la circonscription de Besançon, voici les difficultés relevées en éducation générale et sportive :

- en ville : manque d'espace, de cours, de terrains de jeux, enfants mal chaussés ou sous-alimentés, manque de matériel et d'agrès, pas de surveillance médicale ni de douches.
- à la campagne : manque de préaux, de terrains de jeux, de matériel, d'agrès²⁵.

Il y a malgré tout de réels efforts fournis pour l'éducation physique et sportive avec l'achat de matériel : des balles, des nattes et des ballons, mais aussi du matériel de basket-ball et d'agrès à Beure, des ballons et cordes à Chalèze, il y a un projet de bassin de natation à Saône, ainsi qu'un projet de terrain de sport à Mamirolle. Ces aménagements doivent permettre de pratiquer trente minutes par jour et une heure le mercredi après-midi²⁶.

Cette formation du corps et du caractère doit aboutir à la présence d'un terrain de jeux et d'éducation physique auprès de chaque école. C'est aux maires et aux instituteurs de gérer tout ce qui relève de ces infrastructures²⁷.

La scolarité des élèves n'est pas seulement modifiée, mais est également prolongée. En effet, durant leur dernière année scolaire, les élèves ont besoin de recevoir une instruction pratique à l'école ménagère agricole, à l'école pratique de Montbéliard²⁸.

Enfin, les écoles participent à l'effort de guerre, ce qui leur permet de participer à la vie active des Français. Il y a par exemple une récupération des déchets et des vieilles matières pour aider l'industrie (journaux, papiers, chiffons, ferraille, métal, bouchons, os, ficelles, etc) lors d'une contribution bénévole des élèves en 1942. Suite à cet acte, une carte de collecteur scolaire « Volontaire de la Solidarité », des affiches illustrées à afficher dans les classes, et des tableaux d'honneur où les plus zélés apparaissent, sont donnés aux enfants. C'est un devoir de solidarité et de charité, mais aussi un devoir national de ne rien gaspiller, rien laisser perdre, lutter contre le chômage²⁹. Il y a également la contribution à l'œuvre de ravitaillement, puisque les écoles

²⁵ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives départementales du Doubs, 1T151.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Matériel et comptabilité. Archives Départementales du Doubs, T1646.

²⁸ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives départementales du Doubs, 1T151.

²⁹ Matériel et comptabilité. Archives Départementales du Doubs, T1646.

cultivent des jardins potagers. Elles demandent aux municipalités un terrain cultivable gratuit, l'attribution d'une carte de jardinage et d'allocations de semences nécessaires, le labour par des cultivateurs, et l'aide de maraîchers si besoin : les travaux sont confiés à des élèves, tout en faisant attention à éviter tout accident. Les légumes précoces, secs, racines, et pommes de terre sont privilégiés à ce qui mûrit en août et septembre³⁰.

Enfin, précisons que l'enseignement de l'allemand s'est intensifié, puisque deux institutrices qualifiées enseignent l'allemand dans les écoles de la vallée³¹.

b) Censure : certains livres interdits

Des listes de livres interdits sont édictées et envoyées aux écoles. Ces livres interdits sont sur la « liste Otto », ou qualifiés d'« hostiles à l'Allemagne »³². Ainsi, « tout volume, fascicule ou revue qui pourrait froisser des susceptibilités chez l'armée d'occupation »³³ doit être supprimé des bibliothèques de classe, d'après les consignes édictées par le Recteur de l'Académie de Besançon aux Inspecteurs d'Académie en septembre 1940. Ils concernent la Première Guerre mondiale, le communisme, et la société allemande, entre autres.

En effet, quatre-vingt-deux ouvrages scolaires voient leur vente et l'usage en classe interdits par les Autorités d'occupation le 5 février 1941. Ceux-ci concernent principalement l'allemand, l'histoire, la géographie, et l'Alsace³⁴.

Le Journal Officiel du 12 juin 1941 publie un arrêté du 10 juin 1941, réalisé par Jérôme Carcopino, qui interdit six autres livres scolaires, dont *La ronde des métiers et des jours*, de Dubus, aux éditions Sudel, ou encore *Arithmétique* de Weber et Gailly, pour le *cours élémentaire* ou le *certificat d'études primaires*, également aux éditions Sudel³⁵.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives départementales du Doubs, 1T151.

³² Livres scolaires. Archives Départementales du Doubs, T775.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

Puis la liste des manuels scolaires interdits est mise à jour le 26 novembre 1941. S'y rajoute l'ancienne édition *Histoire de France cours moyen et supérieur* de Gauthier et Deschamps, antérieure à 1941, *Die Familie Müller* de Marchand, et le *Manuel d'histoire brevet élémentaire*³⁶.

D'autres livres scolaires sont interdits par la suite, notamment *Géographie cours élémentaire* et *Géographie cours moyen et supérieur*, de Gachon et Seneze, aux éditions Sudel, par l'arrêté du 26 janvier 1942³⁷.

c) Remaniement des contenus enseignés en histoire et en géographie

L'occupation a eu un impact dans les contenus enseignés, puisqu'il y a eu un renforcement de l'apprentissage de l'allemand³⁸. Mais le remaniement des programmes en histoire et en géographie³⁹ provient bien du gouvernement de Vichy. Sous Carcopino principalement, le programme d'histoire s'est transformé : « la coupure de la révolution française est atténuée », la monarchie et les grandes figures du passé sont mises en avant, tout comme l'Église et l'histoire locale⁴⁰. Ces idées ne sont pas nouvelles, puisque le Cercle Fustel de Coulanges souhaitait que l'on enseigne moins la République en histoire au profit de la monarchie. Mais d'après le Recteur de l'Académie de Besançon, en 1942, les programmes d'histoire n'ont connu aucune modification. « Il est simplement demandé à nos professeurs d'aborder les périodes modernes dans un esprit de réconciliation et d'entente », mais aussi de ne pas utiliser « d'ouvrages contenant des allégations offensantes pour la nation ou l'armée allemande »⁴¹.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ CUSSEY BESANCON Maud, « Collèges, lycées, écoles professionnelles et université en Franche-Comté au cœur des grandes mutations de l'éducation au milieu du XXe siècle : rupture, renouveau, continuités (1938-1947) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de BELOT Robert, Université Bourgogne Franche-Comté, Belfort-Montbéliard, 2020, 534 p., URL : <https://www.theses.fr/2020UBFCA021.pdf>.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ FONTAINE Juliette, « Réformer l'École sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

⁴¹ Correspondance et documents divers concernant l'organisation scolaire et les instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 1T149.

Quant à la géographie, les modifications sont prouvées. Il est en effet intéressant de comparer deux manuels de géographie, traitant du même niveau de classe. L'un date d'avant-guerre⁴², et le second⁴³ est conçu pendant l'occupation : ce dernier date de 1944 et est conforme aux programmes du 16 août 1941, tout en tenant compte du Journal Officiel du 22 mars 1942. Il aborde principalement la géographie française, en laissant une large place à la géographie locale, dont l'enseignement est une « leçon de patriotisme »⁴⁴. Les deux manuels contiennent quasiment les mêmes parties : notions générales, France, monde. L'Europe est abordée, mais on rajoute l'Europe « politique » dans le manuel de 1944. Il y a treize thèmes sur la France en 1936, qui sont découpés par territoires géographiques, contre seize en 1944 qui penchent également sur des thèmes globaux, comme l'agriculture ou l'industrie. Un thème en particulier ressort dans le manuel de 1944, intitulé « La Nation française ». Il explique que la France compte 42 millions d'habitants, que ce n'est plus la Nation la plus nombreuse d'Europe, et que la population française augmente très lentement par rapport aux autres États. De plus, cette augmentation est due à l'arrivée d'étrangers, puisque depuis 1935 il y a plus de décès que de naissances. En parallèle, l'Allemagne est présentée comme une Nation avec une croissance de nationaux exceptionnelle. Cette faible croissance en France aurait des conséquences « terribles »⁴⁵ : plus assez de travailleurs dans les champs (agriculture), dépeuplement des campagnes, manque d'ouvriers (industrie), baisse du commerce, Nation qui s'appauvrit. De plus, les Français ne seraient pas assez nombreux dans les colonies. Ainsi, il faut qu'il y ait des familles nombreuses « pour que notre Patrie ne meure pas »⁴⁶. Les mères et les pères d'une famille nombreuse servent alors le pays en donnant « des bras et des intelligences »⁴⁷ pour la puissance et la grandeur de la France et de son Empire. Ainsi, les quelques pages réservées à « La Nation française » ont un ton alarmiste, il y a beaucoup de points d'exclamation, et l'on présente la situation comme un « grand malheur »⁴⁸. Cette partie met la responsabilité du futur de la Nation française sur les élèves, en les encourageant très vivement à faire des familles nombreuses, et fait également passer un message aux familles via les enfants. Rappelons que la

⁴² COLIN E., FRAYSSE A., *Cours de géographie Foncin, Géographie, cours élémentaire 2^e année et cours moyen 1^{ère} année*, Ed. Armand Colin, Paris, 1936. Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon.

⁴³ KAEPPÉLIN P., LEYRITZ A., *Géographie, cours élémentaire moyen 1^e et 2^e A^e*, Ed. A. Hatier, Paris, 1944. Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon.

⁴⁴ CHEVALIER Jean-Pierre, « Éducation géographique et Révolution nationale. La géographie scolaire au temps de Vichy », *Histoire de l'éducation*, 2007, n°113, p.81, URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1356>.

⁴⁵ KAEPPÉLIN P., LEYRITZ A., *Géographie, cours élémentaire moyen 1^e et 2^e A^e*, Ed. A. Hatier, Paris, 1944. Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

devise du régime de Vichy était « travail, famille, patrie » : le nouveau programme de géographie édicté sous Vichy est alors clairement au service du gouvernement. Il encourage les familles nombreuses et rappelle l'importance du travail en abordant l'agriculture et l'industrie entre autres, et ce, dès le plus jeune âge (environ sept ans).

Il y a également une incitation du ministère de l'Information à étudier le livre *Un peu d'histoire maritime française, à l'usage des jeunes Français* : « la nécessité d'une Marine forte et puissante pour l'avenir de notre pays, et au besoin à les inciter vers la profession maritime »⁴⁹.

Enfin, le Commissaire Général à la Famille demande aux Recteurs d'Académie que les instituteurs intéressent leurs élèves sur la situation démographique locale en tenant des graphiques analogues mois par mois pour la commune ou le département. Ce travail a pour objectif d'encourager la restauration des forces nationales⁵⁰.

Précisons qu'à l'école de filles d'Arsenal, à Besançon, des factures des livres scolaires commandés en 1942 indiquent que les jeunes filles en CM planchaient sur les manuels *Lavisse Histoire de France* et *Abensour Planel Géographie*⁵¹.

Post-occupation, les instructions de 1945⁵² réforment l'enseignement de l'histoire, de la géographie, du calcul, et des leçons de choses. Ce qui a été modifié sous Vichy est ainsi réformé. Pour les autres matières enseignées, l'instruction renvoie aux instructions de 1938 ou de 1923.

En géographie, les instructions insistent sur l'usage de cartes, et sur l'observation de faits géographiques et leur représentation figurée. En histoire, c'est une étude de la France des origines à nos jours, en insistant sur l'histoire locale. Il faut passer par l'imagination de l'enfant (à travers des récits) mais également par des observations. Les leçons d'histoire sont aussi des leçons de morale, de civisme, et de patriotisme. Prenons l'exemple d'un manuel renvoyant à l'histoire locale du Haut-Doubs⁵³, et conforme au programme du 17 octobre 1945. Il a pour objectif de faire aimer aux enfants « leur petite patrie »⁵⁴, en explorant les années 1830 (après l'avènement de la monarchie constitutionnelle) et les décennies suivantes. En suivant les programmes officiels, l'auteur, qui est également Inspecteur de l'enseignement primaire, précise qu'il faut avoir recours aux

⁴⁹ Délégation à l'information et à la propagande. Archives Départementales du Doubs, T1259.

⁵⁰ Secours national, Travail aux champs, Journée de la mère. Archives Départementales du Doubs, T1578.

⁵¹ Comptabilité Caisse des Ecoles, Livres classiques. Archives Municipales de Besançon, 1L1040.

⁵² *Instructions officielles, Premier degré, historique, 1882 à 1945*. Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon.

⁵³ VIGNAU L., *Chez nous ... il y a cent ans*, Ed. L. Camponovo, Besançon, 1947. Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon.

⁵⁴ *Ibid.*

témoignages et recommande la rédaction de monographies communales, ce qui prouve qu'après la Seconde Guerre mondiale, il n'y a plus de volonté d'occulter ou de modifier certains passages historiques.

B) La propagande pour Pétain

a) Mise en place théorique

Il faut du temps pour mettre en place les réformes de Vichy : former de nouveaux instituteurs, imprimer de nouveaux manuels ... d'autant plus que la pénurie de papier vient casser cette dynamique⁵⁵. Alors Vichy se contente d'un affichage symbolique du Maréchal avec une propagande autour de lui, qui fait partie intégrante du cadre scolaire : cérémonies, récitation du chant *Maréchal, nous voilà*, affichage de son portrait⁵⁶, allocutions, mais également encouragements de dessins de la France sous la Révolution nationale⁵⁷. Par exemple, il y a une campagne de propagande sur le thème « La France que nous aimons ». Des dessins sont réalisés par les élèves qui décorent la salle de classe et sont exposés aux parents⁵⁸. De plus, le Secours National vend des portraits de Pétain, en 1941, pour les familles des prisonniers. Cet événement donne lieu à l'organisation de collectes afin de placer le portrait dans chaque classe ou dans chaque parloir⁵⁹.

⁵⁵ FONTAINE Juliette, « Réformer l'Ecole sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

⁵⁶ CUSSEY BESANCON Maud, « Collèges, lycées, écoles professionnelles et université en Franche-Comté au cœur des grandes mutations de l'éducation au milieu du XXe siècle : rupture, renouveau, continuités (1938-1947) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de BELOT Robert, Université Bourgogne Franche-Comté, Belfort-Montbéliard, 2020, 534 p., URL : <https://www.theses.fr/2020UBFCA021.pdf>.

⁵⁷ FONTAINE Juliette, « Réformer l'Ecole sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

⁵⁸ Délégation à l'information et à la propagande. Archives Départementales du Doubs, T1259.

⁵⁹ Matériel et comptabilité. Archives Départementales du Doubs, T1646.

Les symboles de l'école républicaine sont remplacés, notamment le Buste de Marianne qui disparaît au profit du portrait de Philippe Pétain, tout comme le chant *Maréchal nous voilà* remplace la *Marseillaise*⁶⁰. Les instituteurs doivent soutenir le gouvernement.

Gilbert Caron, délégué départemental à l'Information, a déposé au Recteur cent brochures *Messages du Maréchal*, deux-cents brochures *L'Œuvre du Maréchal*, quatre-vingts brochures *La vie d'honneur du Maréchal Pétain*. Elles sont destinées à l'enseignement supérieur, mais le Recteur en réclame également pour l'enseignement primaire⁶¹. Il y a une vérification de la bonne réception des brochures *L'École et la Famille*. Et enfin, il y a des brochures de propagande familiale destinées au personnel de l'éducation afin qu'ils les intègrent dans leur enseignement⁶².

Cette propagande familiale prend également d'autres formes. En effet, la revue « Éducation », qui s'inscrit dans le plan de propagande familiale, offre son abonnement d'un an.⁶³

Dans la foulée, la Journée des Mères est créée, et l'école y participe activement⁶⁴. En effet, une brochure de propagande pour la « Journée des Mères », éditée par l'Office de propagande Générale, est à faire circuler dans les établissements. Le Commissaire Général à la Famille demande aux écoles de participer à cette journée en préparant un cadeau et en aidant pour la cérémonie, en 1943 et en 1944. Plus précisément, voici ce qu'il indique : « Membres de l'enseignement Grands et Petits tous vos Éléves préparent avec vous... »⁶⁵ ou encore « Prolongement du foyer, l'École abritera tout naturellement, au cours des jours qui précèdent la Grande Fête, toutes les surprises que les enfants destinent à leurs mamans. C'est à vous de conseiller, d'encourager, de diriger. Cette collaboration avec vos élèves sera votre plus bel hommage envers les mères qui vous font une telle confiance ! Membres de l'enseignement c'est à l'école que se prépare la journée des mères »⁶⁶. Un extrait de poème est alors proposé : « j'aime Maman qui promet et qui donne tant de baisers à son enfant et qui si vite lui pardonne [...] »⁶⁷. D'autres incitations sont également suggérées : « La journée des mères plus encore que les années précédentes malgré les difficultés toujours croissantes doit-être la plus belle des

⁶⁰ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p. 64-69.

⁶¹ Délégation à l'information et à la propagande. Archives Départementales du Doubs, T1259.

⁶² Secours national, Travail aux champs, Journée de la mère. Archives Départementales du Doubs, T1578.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ *Ibid.*

Fêtes. Pour que cela soit, aidez et guidez vos élèves dans la mise au point des belles surprises. Faites appel à leur imagination et à leur initiative. Ajoutez-y grâce à votre expérience personnelle certaines réalisations telles que : Décoration de l'École ; Cours spéciaux ; Devoirs scolaires ; Chœurs ; Chansons mimées ; Jeux et Rondes sur des Thèmes familiaux ; Réunions des familles à l'École pour une lecture publique et une petite fête »⁶⁸. Vingt « hommages à la mère »⁶⁹ sont sélectionnés parmi les œuvres réalisées par les élèves : écharpes, poèmes, dessins, peintures sur satin, etc. Et enfin, des affiches sont exposées pour la journée des mères. Si la Journée des Mères prend une place aussi importante, c'est parce qu'elle encourage la natalité. Le Commissariat Général à la Famille parle de la dénatalité comme d'« un fléau national »⁷⁰, en introduisant un plan de conférence de propagande ainsi : « Nous avons dit le rôle éminent de la Mère dans la Famille et dans la Cité. Mais c'est en vertu de sa maternité même que la mère est l'ouvrière privilégiée du redressement national. Contre ce mortel ennemi du pays, la dénatalité, doit se dresser la mère française : seule, sa fécondité peut assurer le salut de la race »⁷¹. Dans un second temps, après avoir présenté les faits concrets de la dénatalité dans une première partie, des « remèdes » sont proposés, et voici ceux dans l'ordre moral concernant l'enseignement à l'école : « L'éducation familiale doit être complétée par un enseignement donné à l'école. Dans la famille, c'est l'atmosphère même que l'on y respire qui peut être éducatrice. À l'école, il convient de signaler les dangers de l'individualisme et d'une mauvaise conception de la liberté, qui est plutôt licence, qui repousse toute discipline, qui se montre avide de satisfaire tous les caprices. À l'école, il conviendra également d'appeler, en toute occasion (histoire, géographie, français, arithmétique, etc.), l'attention de l'enfant sur l'infériorité dans laquelle une crise de dénatalité met un pays »⁷².

On explique également aux élèves que le 1^{er} mai devient la fête du travail et de la concorde sociale, et cela se manifeste par des affiches dans les écoles et des commentaires du texte de ces affiches⁷³.

Enfin, le Maréchal est présent dans les établissements avec la Surprise des Moins de 16 ans, qui consiste à l'envoi de lettres à Pétain pour Noël. Chaque élève écrit librement et individuellement, et remet sa lettre à son instituteur. Il est conseillé d'expliquer comment les

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.*

⁷³ *Ibid.*

élèves ont fait pour suivre les conseils de Pétain afin d'être tenaces, francs et loyaux, à travers la création de ligues de loyauté, de clubs de franchise, mais aussi en exprimant certains résultats, etc. Ces lettres sont remises à Pétain lors d'une cérémonie radiodiffusée, et vingt élèves voyagent à Vichy pour les lui remettre⁷⁴.

b) L'application réelle en classe

Le régime de Vichy n'a pas eu le temps de réformer en profondeur le système scolaire : pour cela, il aurait fallu renouveler les instituteurs et changer leur mentalité⁷⁵.

Les instituteurs exécutent tout de même les ordres, comme la « distribution de bonbons vitaminés et d'un verre de lait aux enfants »⁷⁶, mais ils n'adhèrent pas au régime donc ne transmettent pas l'idéologie du régime⁷⁷. Vichy subventionne les écoles privées, et il n'y a plus de République, de démocratie, de laïcité⁷⁸ : les instituteurs doivent enseigner des valeurs contraires à celles véhiculées avant Pétain⁷⁹.

Afin de pouvoir continuer à soutenir leurs élèves dans cette période difficile, les enseignants ne se sont pas, et ne pouvaient pas, se rebeller face aux nouvelles mesures prises par le gouvernement. Cette inaction des instituteurs s'explique par la « perte des repères politiques et syndicaux »⁸⁰ : les syndicats étaient désorganisés, et la peur d'être révoqué comme de nombreux collègues était présente. De plus, les instituteurs souhaitent maintenir leur rôle social, surtout en temps de guerre et d'occupation, et aider les élèves dans leur vie quotidienne qui est bouleversée : la priorité est au social plutôt qu'à la pédagogie⁸¹.

⁷⁴ Secours national, Travail aux champs, Journée de la mère. Archives Départementales du Doubs, T1578.

⁷⁵ FONTAINE Juliette, « Réformer l'École sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

⁷⁶ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p.64-69.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ FONTAINE Juliette, « Réformer l'École sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ *Ibid.*

Ils appliquent alors les mesures, mais tout en les contestant indirectement. D'après l'exemple de Raymond Caron, certains passages de *Maréchal, nous voilà* étaient chantés moins fort⁸². D'autres ne diffusent pas l'allocution du Maréchal, prétextant un problème technique, ou assumant ouvertement le refus de cette politique : cela est contré avec une enquête auprès de chaque école afin de vérifier si elle dispose d'une radio, fonctionnelle, ou non⁸³. Certains laissent les élèves chanter des chansons allant à l'encontre des Allemands, et il y a même certains enseignants qui parlent des occupants comme de « Boches ». Globalement, les instituteurs obéissent mais « mollement » : ils exécutent sans conviction⁸⁴.

En bref, les instituteurs ne modifient pas leur pratique d'enseignement.

La seule mobilisation reste donc contre la politique propagandiste pétainiste, puisque les instituteurs restent maîtres des contenus qu'ils enseignent⁸⁵. À Montandon par exemple, il n'y a pas de propagande pour le Maréchal Pétain.

Mlle Marcelin, « l'institutrice de Montfaucon a, au cours de la classe du 25 avril 1941, déchiré deux photographies de M. le Maréchal Pétain, les a ensuite brûlées en déclarant : "À partir d'aujourd'hui, nous sommes allemands"', devant les enfants de sa classe »⁸⁶, car elle a cru à une information erronée sur le gouvernement de Vichy. Elle s'en est immédiatement repentie, a raccroché un portrait de Pétain, mais a été nommée ensuite à Lac ou Villers, où « Mlle Marcelin au lieu d'être seule aura un collègue qui l'aidera à l'avenir à juger mieux les allégations tendancieuses »⁸⁷ d'après l'Inspecteur d'Académie. Ainsi, de nombreuses lettres appellent à sanctionner ces instituteurs qui s'opposent à l'œuvre de reconstruction nationale du Maréchal⁸⁸. De plus, quelques incidents ont été relevés, avec une attitude moqueuse voire hostile envers les forces d'occupation par des élèves. L'Inspecteur d'Académie rappelle alors que le personnel et les élèves doivent obéir à la politique de collaboration de Pétain et respecter les troupes d'occupation⁸⁹.

⁸² CARON Raymond, CARON Didier, « Formation et parcours personnel d'un instituteur public pendant la Seconde Guerre mondiale : entretien avec Raymond Caron », *Le Télémaque*, 2005, n° 28, p. 111-130, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2005-2-page-111.htm>.

⁸³ Secours national, Travail aux champs, Journée de la mère. Archives Départementales du Doubs, T1578.

⁸⁴ FONTAINE Juliette, « Réformer l'École sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Education et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p. 67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

⁸⁹ *Ibid.*

Les enseignants n'ont pas seulement dû s'adapter aux nouveaux contenus d'enseignement. Ils ont également dû enseigner sous l'occupation allemande, avec les risques liés à la guerre et les modifications organisationnelles que cela entraînait.

II) Enseigner sous l'occupation allemande

A) Les perturbations du temps scolaire

a) Liées aux risques de bombardement

Le temps scolaire peut être saccadé par les alertes, notamment dans les zones portuaires et les grandes agglomérations qui sont des zones à haut risque de bombardement⁹⁰. Lorsque les élèves ne sont pas évacués et que l'école perdure, à chaque alerte il faut se retrancher dans les tranchées-abris⁹¹. Un point est réalisé sur la situation scolaire des écoles de Besançon en novembre 1939, par rapport aux états des tranchées-abris : elles sont opérationnelles pour l'école Arsenal garçon, il n'y en a pas à l'école Bregille plateau où il faudrait donc aménager des carrières, tout comme aux écoles Butte garçon et Chateaufarine⁹².

Il y a donc une préparation des écoles « en matière de Défense passive »⁹³. Au printemps 1940, au moment d'affrontements sur le sol français, des exercices d'évacuation des écoles sont également organisés⁹⁴. Et un recensement du matériel de défense passive (des masques à gaz notamment) entreposé dans les établissements a lieu en 1942⁹⁵.

Lorsque les écoles d'Helvétie et des Cras ont été bombardées en juillet 1943, des masques à gaz ont été distribués aux élèves⁹⁶. Il y a eu en amont un entraînement au port du masque, qui débute dès l'école maternelle : dès quatre ans pour qu'il soit porté correctement dès cinq ans⁹⁷.

⁹⁰ DEVIGNE Matthieu, « Chapitre 18. "Les enfants d'abord" ! Le repli des écoles loin des dangers de la guerre en France (1939-1944) », dans *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p.379-398.

⁹¹ DELMAS Bernard, *Journal de guerre d'une institutrice du Nord 1939-1945*, Presses universitaires du Septentrion, 2015.

⁹² Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

⁹³ CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Matériel et comptabilité. Archives Départementales du Doubs, T1646.

⁹⁶ CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

⁹⁷ Correspondance et documents divers concernant l'organisation scolaire et les instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 1T149.

Le décret portant obligation de l'Enseignement de la défense passive en 1939 indique que « toutes les instructions sont complétées par des exercices pratiques où l'élève travaille lui-même. En particulier entraînement au port du masque et passage en chambre à gaz, si possible »⁹⁸.

b) Entraînant un changement de planning scolaire

La rentrée scolaire est prévue le 2 octobre 1939 à Besançon, mais il manque des abris, notamment des tranchées, pour une dizaine d'écoles, donc la rentrée est décalée en attendant les travaux⁹⁹. Le 27 octobre 1939, la rentrée des classes a été assurée au fur et à mesure de l'état d'avancement des tranchées-abris¹⁰⁰.

Pour l'année scolaire suivante, une lettre du Ministre Secrétaire d'État à l'Instruction Publique et aux Beaux Arts adressée aux Recteurs et datée du 9 août 1940 indique que la rentrée doit avoir lieu le 2 septembre 1940 : le Ministre est conscient des difficultés mais plébiscite un rassemblement le plus tôt possible des maîtres et des élèves afin de voir les besoins et difficultés. Ils doivent obtenir la libération des écoles occupées par des troupes ou des réfugiés, ou trouver des locaux de remplacement. Enfin, il parle de révocations et de mutations, et insiste sur le fait que les mutations ne sont pas des sanctions¹⁰¹.

Pour la rentrée scolaire de 1944, elle a lieu le 2 octobre, sauf pour les écoles à moins de dix kilomètres du front. Pour celles situées entre dix et quinze kilomètres du front, les sorties dehors sont interdites, et pour celles entre quinze et trente-cinq kilomètres, les sorties doivent être limitées¹⁰². La rentrée scolaire est différée en octobre 1944 à Besançon car la situation militaire

⁹⁸ Livres scolaires. Archives Départementales du Doubs, T775.

⁹⁹ CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

¹⁰⁰ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

¹⁰¹ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

¹⁰² Recueil d'instructions, circulaires concernant le premier degré. Archives Départementales du Doubs, T771.

le nécessité¹⁰³. De plus, l'occupation de la salle de classe et le fait de ne pas avoir trouvé de local de secours empêche sur la rentrée des classes à Pont-les-Moulins en novembre 1944¹⁰⁴.

Lorsque les bombardements touchent de près une école, ou frappent la ville, cela impacte le quotidien des écoles. Par exemple, suite au bombardement aérien de la nuit du 15 au 16 juillet 1943 de Besançon et de Peugeot à Sochaux, les écoles maternelles ont fonctionné seulement de 14h à 16h¹⁰⁵. Puis, avec la circulaire ministérielle du 1^{er} octobre 1943, et dû au manque d'abris, est instauré le régime de la mi-temps. C'est-à-dire qu'à Besançon, Montbéliard et dans la région industrielle de Sochaux, il y a classe de 8h à 12h, ou de 13h à 17h. Mais c'est également l'occupation importante des groupes scolaires de la circonscription de Montbéliard par les Allemands qui a entraîné une réduction des horaires¹⁰⁶. Enfin, lié au contexte de guerre en général, Renée se souvient que les écolières de Montandon n'avaient cours que deux après-midis par semaine pendant environ deux heures trente, durant tout le conflit.

La baisse de la fréquentation peut également être pour d'autres motifs. En effet, la pénurie de chaussures, notamment avec l'hiver, a accentué la baisse de fréquentation des élèves venant des fermes éloignées dans la circonscription de Pontarlier¹⁰⁷. Néanmoins, « elle reste bonne dans l'ensemble, même dans les circonscriptions de montagne où elle pourrait cependant être entravée l'hiver par les chemins enneigés et le manque actuel de chaussures », d'après « le rapport annuel sur la situation de l'enseignement primaire dans les départements du Doubs, du Territoire de Belfort et l'Ain occupés pendant l'année scolaire 1943-1944 », daté du 30 décembre 1943, et adressé par l'Inspecteur d'Académie en résidence à Besançon au Ministre et Secrétaire d'État à l'Éducation nationale, ainsi qu'au Préfet du Doubs via une copie¹⁰⁸. Il y a également eu des autorisations d'absence délivrées en 1944, comme en 1943, dues à la pénurie de main d'œuvre, afin d'utiliser les enfants dans les travaux agricoles dès qu'ils sont en âge de le faire : les parents devaient faire une demande motivée à l'Inspecteur primaire¹⁰⁹. Mais parfois même dans le cadre de l'école il y a eu des actions pour contribuer au ravitaillement du pays, comme le ramassage de doryphores¹¹⁰ : « d'abord, les enfants ont été conduits dans les champs

¹⁰³ Secours national, Travail aux champs, Journée de la mère. Archives Départementales du Doubs, T1578.

¹⁰⁴ Occupation des locaux scolaires. Archives Départementales du Doubs, 1T174.

¹⁰⁵ CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

¹⁰⁶ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Recueil d'instructions, circulaires concernant le premier degré. Archives Départementales du Doubs, T771.

¹¹⁰ *Ibid.*

deux et trois fois par semaine, puis, le nombre des larves et des insectes étant de plus en plus grand, le ramassage du doryphore a été quotidien, le matin de préférence, en raison de la température excessive de la saison »¹¹¹. Marcel se souvient de cette activité avec sa classe à Montandon.

B) Le casse-tête des locaux scolaires

a) Réquisitions et occupations

Sur le territoire occupé, les locaux scolaires, entre autres, ont pu être réquisitionnés par les Allemands. Néanmoins, Jean-Jacques Bertrand, Recteur de l'Académie de Besançon de novembre 1938 à janvier 1944, bien qu'il soit « entièrement acquis à la politique du Gouvernement »¹¹², a défendu ces locaux scolaires en s'opposant à leur réquisition¹¹³. Malgré son intervention, les écoles réquisitionnées à Besançon sont nombreuses. Elles sont déjà occupées en 1939 par l'armée française et dès juin 1940 par l'armée allemande. L'extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 30 décembre 1939 indique d'ailleurs que le groupe scolaire de Rosemont est transformé en hôpital complémentaire¹¹⁴.

Le maire s'inquiète du fait que toutes les écoles soient réquisitionnées en septembre 1940, mais la majorité est libérée pour la rentrée scolaire¹¹⁵ : cette libération des locaux scolaires a lieu plus précisément le 29 août 1940¹¹⁶.

¹¹¹ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

¹¹² CONDETTE Jean-François, « Chapitre 23. "Les recteurs du Maréchal". Administrer l'Education nationale dans les années noires de la Seconde Guerre Mondiale (1940-1944) », dans *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p.480.

¹¹³ *Ibid.*, p.506.

¹¹⁴ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

¹¹⁵ CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

¹¹⁶ Instruction publique. Archives Municipales de Besançon, 1R113.

Néanmoins, d'autres occupations subsistent, comme nous le prouve une lettre du 5 novembre 1940 concernant l'école de filles d'Helvétie : le maire de Besançon demande au commandant de la *Standortkommandantur* de déplacer les installations téléphoniques des Allemands hors de l'école, car elles occupent trois classes. Sa requête a été refusée pour motif technique¹¹⁷. Il en est de même pour l'école de filles de Bregille-Plateau, qui, le 6 décembre 1940, se plaint du fait que la cour et le préau soient occupés par plusieurs véhicules allemands, des camions et des motos, depuis le 4 décembre 1940 à seize heures¹¹⁸.

Ces conditions d'occupation obligent la ville à louer des locaux pour faire classe en 1944¹¹⁹.

D'autres communes sont évidemment impactées par ces occupations des locaux scolaires.

Des militaires occupent les locaux scolaires de l'école primaire publique de filles de Pontarlier en août 1939. Or, d'après le décret du 23 novembre 1886, les établissements occupés par des filles vivant seules ne doivent pas fournir le cantonnement sauf si les bâtiments sont isolés des locaux d'habitation, ce qui n'est pas le cas : « Car parmi les inconvénients signalés figure notamment l'impossibilité de séparer nettement les locaux occupés par les élèves de ceux occupés par les soldats »¹²⁰. Et pourtant, même si le Préfet a demandé « de bien vouloir envisager la possibilité d'installer dans d'autres bâtiments les militaires en question, de manière à porter remède aux inconvénients dont il s'agit »¹²¹, le 10 juillet 1940, l'école publique fille de Pontarlier reste partiellement occupée, bien que ce soit la seule dans la circonscription de Pontarlier¹²².

En janvier 1940, l'école de Burnevillers est occupée par les troupes, mais il y a d'autres locaux de libre. L'école n'est d'ailleurs pas prévue dans le plan de mobilisation comme devant être réquisitionnée, et il n'y a donc aucune autorisation de l'administration d'occupation de locaux scolaires par les services étrangers à l'enseignement¹²³.

Le maire de Jougne propose de loger des skieurs militaires dans le bâtiment scolaire : il n'a pas le droit sans autorisation du Préfet délivrée après avis de l'autorité académique. De plus, le local

¹¹⁷ Ecole de Filles Helvétie. Archives Municipales de Besançon, 1R110.

¹¹⁸ Ecole de Filles de Bregille-Plateau. Archives Municipales de Besançon, 1R110.

¹¹⁹ Comptabilité écoles. Archives Municipales de Besançon, 1L1072.

¹²⁰ Occupation des locaux scolaires. Archives Départementales du Doubs, 1T174.

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

¹²³ Occupation des locaux scolaires. Archives Départementales du Doubs, 1T174.

est déjà occupé par une dizaine de militaires qui y prennent leur repas : il est donc envisagé de les loger dans des immeubles inoccupés, en janvier 1940¹²⁴.

Le rapport annuel sur la situation de l'enseignement par l'Inspecteur d'Académie en résidence à Besançon pour l'année 1940-1941 indique que les constructions et les réparations dans les écoles de la circonscription de Baume-les-Dames sont arrêtées pour cette année scolaire-ci « par suite de la présence presque constante de soldats, ou par leurs trop fréquents passages dans les écoles »¹²⁵. D'ailleurs, « le groupe scolaire de Baume-les-Dames est entièrement occupé-transformé en caserne, les instituteurs eux-mêmes ont été expulsés de leurs logements »¹²⁶.

Les groupes scolaires de Montbéliard Citadelle, Bethoncourt, Charquemont et Damprichard sont également occupés de manière importante par les Allemands¹²⁷.

Il en est de même pour les écoles du Russey, mais d'autres locaux sont disponibles pour les autorités allemandes en octobre 1940¹²⁸.

Lorsque les territoires sont libérés, les occupations des locaux scolaires persistent. L'extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Besançon du 30 octobre 1944 indique que pour l'école des Chaprais, l'entente est difficile avec l'occupant, que ce soit du côté garçon, fille ou de la maternelle, que l'école de Montrapon fille et garçon est occupée, tout comme l'école mixte de St-Ferjeux¹²⁹. Enfin, la salle de classe de Pont-les-Moulins est occupée par les services d'État-major en novembre 1944¹³⁰.

Les réquisitions changent d'occupants à la libération. En effet, le Bulletin Officiel du 15 février 1945 parle de réquisition française des locaux scolaires¹³¹. La même année, le Préfet demande ainsi que les locaux de l'école maternelle de la rue Champrond à Besançon deviennent un centre d'accueil pour les travailleurs déportés en Allemagne, mais ce n'est pas possible¹³².

¹²⁴ *Ibid.*

¹²⁵ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Occupation des locaux scolaires. Archives Départementales du Doubs, 1T174.

¹²⁹ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

¹³⁰ Occupation des locaux scolaires. Archives Départementales du Doubs, 1T174.

¹³¹ Instruction publique. Archives Municipales de Besançon, 1R113.

¹³² Ecoles élémentaires, fonctionnement, maintenance, entretien : correspondance, délibérations du conseil municipal - Ecole maternelle rue Champrond. Archives Municipales de Besançon, 345W243.

Les enseignants ont avant tout souhaité une continuité scolaire, et malgré toutes les difficultés rencontrées, l'école n'a jamais totalement cessé. Par exemple, lorsque les locaux scolaires étaient réquisitionnés, les enseignants faisaient cours dans une grange, ou encore dans leur salle à manger.

b) Libérations ou locaux de fortune

Si les locaux scolaires n'étaient pas libérés rapidement, des locaux de fortune étaient alloués aux enseignants.

Ainsi, les locaux d'une usine de textiles artificiels de Besançon sont mis à disposition de la ville de Besançon, contre des indemnités, pour faire classe le 6 octobre 1939. M. Vernois Ferréol met également à disposition un local pouvant servir de salle de classe, d'habitude utilisé comme garage, contre un loyer, la même année, afin de remplacer le groupe scolaire de Rosemont réquisitionné par l'autorité militaire. Mais l'extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Besançon du 30 décembre 1939 propose la libération du groupe scolaire de Rosemont. L'hôpital complémentaire qui y était installé serait alors déplacé à la garde mobile de Trépillot¹³³.

Au Russey, en octobre 1940, le logement du directeur qui est célibataire peut servir aux élèves le temps que les écoles ne soient plus occupées¹³⁴.

Toutes les écoles de la circonscription de Baume-les-Dames en 1940-1941 sont libérées, sauf celle de Baume-les-Dames. Ces écoles demandent donc du nettoyage et des réparations. Des locaux de fortune sont alors mis en place pour les classes de Baume-les-Dames qui sont les plus défavorisées. Ceux-ci ne sont pas suffisants, puisque certaines classes « sont particulièrement défavorisées » et ont « des conditions aussi peu hygiéniques et aussi peu propices au travail »¹³⁵. C'est le cas de « la 1^{ère} classe de l'école de filles, les 2^e et 4^e classes de garçons ainsi que l'école

¹³³ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

¹³⁴ Occupation des locaux scolaires. Archives Départementales du Doubs, 1T174.

¹³⁵ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

maternelle »¹³⁶. L'Inspecteur d'Académie en est conscient puisqu'il demande lui-même à ce que ces classes « ne passent pas une année de plus dans ces conditions »¹³⁷.

L'occupation des groupes scolaires dans la circonscription de Montbéliard a entraîné l'utilisation de locaux de fortune, mais ceux-ci sont libérés en 1941¹³⁸.

Pour Besançon, l'extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 30 octobre 1944 indique que l'école Arsenal garçon et fille maternelle peut fonctionner si une salle et le préau sont dégagés, l'école Granvelle fille peut accueillir des élèves puisqu'une entente a été réalisée et que le poste de police est établi dans le bureau de la directrice, et une entente a été trouvée avec l'école Victor Hugo fille qui peut donc fonctionner, tout comme les autres écoles de la ville. En revanche, l'école Montrapon fille et garçon n'a pas de classe libérée, donc les garçons ont commencé l'école à la villa Demangel, mais il n'y a rien de libre pour les filles. Quant à l'école mixte de St-Ferjeux, elle n'est pas disponible, donc les classes ont lieu dans la salle des catéchismes. C'est le Bureau de la Place qui a été chargé de trouver des locaux pour héberger les militaires et libérer les classes, pour les écoles de Montrapon maternelle et de la Butte fille et garçon¹³⁹.

Enfin, le maire de Pont-les-Moulins adresse une lettre au Préfet le 23 octobre 1944, dont voici le principal contenu : « Le maire a l'honneur de vous faire connaître que la salle des classes est toujours occupée par les services d'État-major, ce qui empêche la rentrée des enfants et plusieurs parents des enfants crient, vu cet état de choses. Tous les autres locaux dans la commune sont occupés. Comment faire pour avoir notre salle des classes »¹⁴⁰. La réponse lui parvient un mois plus tard : « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après enquête faite par M. l'Inspecteur d'Académie, il résulte qu'il n'y a aucun local disponible à Pont-les-Moulins pouvant servir de salle de classe. Il y a donc lieu d'attendre le départ des éléments militaires, départ qui sera sans doute prochain, pour récupérer la salle de classe »¹⁴¹. Ainsi, ni libération, ni local de fortune, n'a pu être trouvé pour l'école de Pont-les-Moulins, qui doit attendre le départ des troupes pour pouvoir faire classe.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

¹⁴⁰ Occupation des locaux scolaires. Archives Départementales du Doubs, 1T174.

¹⁴¹ *Ibid.*

c) Pillages et dégâts

Lors de leurs occupations, les Allemands n'ont pas hésité à utiliser des matériaux destinés aux écoles. Par exemple, le 24 juillet 1940, l'école de filles de Saint-Claude se plaint de l'utilisation du bois de chauffage par les Allemands¹⁴². Le bois de l'école utilisé par les Allemands est un phénomène redondant, à en croire les plaintes à la mairie de Besançon¹⁴³. D'ailleurs, l'école d'Helvétie sera fermée provisoirement à cause du manque de combustibles en 1943¹⁴⁴. Le bois n'est pas le seul concerné par les vols, puisqu'une liste de ce qui a été pillé par les Allemands a été édictée¹⁴⁵.

Les dégâts produits par l'occupant sont également recensés. Par exemple, un accident est signalé suite à l'explosion du matériel de guerre stocké dans une école de Besançon¹⁴⁶. Des dégâts sur le mur de clôture et la grille d'entrée de l'école maternelle des Chaprais par un camion du 506^{ème} R.C.C. sont également notifiés¹⁴⁷.

Concernant l'école de garçons de Battant, un état des dommages résultant de l'occupation militaire est établi le 10 novembre 1939 : un dessus de fourneau brisé, un chevalet de tableau disparu, une table brisée, deux vitres brisées, l'absence de dix lampes dans les classes et de « ticlets » aux toilettes¹⁴⁸.

Le maire s'inquiète également des pillages, puisqu'il demande aux écoles s'il y a eu des prélèvements de bois et de charbon : à l'école garçon Helvétie, en 1939, suite à l'occupation des locaux par le 77^e RR, aucun prélèvement n'est à signaler¹⁴⁹.

Il y a néanmoins des problèmes d'approvisionnement en bois de chauffage, puisque lorsque les locaux ont été occupés, les provisions ont été épuisées plus rapidement. Ce fut le cas à l'école de Landresse en mars 1941. Mme Colin, l'institutrice, interpella Mme l'Inspectrice Primaire en ces termes : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis actuellement totalement

¹⁴² Ecole de Filles Saint-Claude. Archives Municipales de Besançon, 1R110.

¹⁴³ Instruction publique. Archives Municipales de Besançon, 1R113.

¹⁴⁴ CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

¹⁴⁵ Instruction publique. Archives Municipales de Besançon, 1R113.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ Ecoles élémentaires, fonctionnement, maintenance, entretien : correspondance, délibérations du conseil municipal - Ecole maternelle des Chaprais. Archives Municipales de Besançon, 345W243.

¹⁴⁸ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

¹⁴⁹ *Ibid.*

dépourvue de bois de chauffage, pour ma classe. Les bâtiments communaux ayant été occupés à plusieurs reprises par des réfugiés, puis par de la troupe, et l'hiver ayant été très rigoureux, la provision a été épuisée beaucoup plus vite que les années précédentes. [...] Il n'est pas possible en cette saison de faire classe sans feu surtout dans nos régions »¹⁵⁰. Quelques jours plus tard, l'Inspecteur d'Académie demande au Préfet « de bien vouloir intervenir auprès de M. le Maire de Landresse pour que le chauffage des classes soit régulièrement assuré » et « qu'il est primordial que les classes fonctionnent sans arrêt aussi bien pour la sauvegarde des locaux scolaires que pour éviter aux élèves une interruption très préjudiciable de leurs études »¹⁵¹. Le Préfet du Doubs signale également au Sous-Préfet de Montbéliard un « épuisement de l'approvisionnement de charbon », ayant pour conséquence « 4 classes de l'école de garçons de Voujaucourt privées de chauffage »¹⁵² en février 1940.

L'école d'Aissey a été détruite au cours d'un combat le 18 juin 1940. La plupart des écoles de la circonscription de Baume-les-Dames en 1940-1941 ont quant à elles été « salies, dégradées, détériorées »¹⁵³, notamment les tables, tableaux, armoires, qui ont été brûlés, démolis, enlevés. On parle également de cartes de géographie déchirées. De plus, le matériel du cours complémentaire de garçons de Baume-les-Dames a disparu, tout comme une grande partie du mobilier et du matériel de l'école maternelle¹⁵⁴.

De petites réparations ont lieu dans les locaux occupés par les troupes d'occupation dans la circonscription de Besançon. Le groupe scolaire d'Ornans n'est pas encore remis en état car il a d'abord été un hôpital de l'armée française, avant de devenir un cantonnement des troupes allemandes. Ainsi, il faut refaire les peintures, la façade doit être ravalée car elle a été abîmée par un obus, et les cours nivelées suite à la présence de baraquements¹⁵⁵.

L'école Arsenal à Besançon, et l'école de Beure, doivent faire des réparations dans leurs locaux scolaires suite aux dégradations lors de l'occupation de l'armée allemande¹⁵⁶.

L'école de garçons de Maîche a été endommagée par un bombardement mais a été réparée¹⁵⁷.

¹⁵⁰ Correspondance diverse concernant l'organisation et les bâtiments scolaire (notamment documents relatifs au chauffage des classes). Archives Départementales du Doubs, 1T174.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ *Ibid.*

Celles de Mont de Laval, de Doubs et de Ville-du-Pont subissent des réparations aux bâtiments suite aux opérations de guerre de juin 1940¹⁵⁸.

Les instituteurs et directrices signalent ce qu'il manque suite à l'évacuation de leurs locaux en septembre 1939. Par exemple, à l'école Velotte, après le départ du 10^{ème} Génie, il manque un arrosoir à main, puis en octobre il est remarqué qu'une serrure a été forcée et qu'il manque donc du matériel scolaire. À l'école fille de Saint-Ferjeux, il y a eu des dommages sur la grille de la porte d'entrée, sur les portes des classes, sur la porte de la cave, sur du mobilier, et dans la cour¹⁵⁹.

Pour la rentrée du 2 octobre 1944, l'Inspecteur d'Académie demande aux Directeurs d'Écoles d'essayer de récupérer les écoles réquisitionnées par les troupes, et de dresser un inventaire des écoles détruites, ayant subi de graves dégâts, des dégâts légers, ou de celles intactes¹⁶⁰.

Alors que certaines écoles peinent à retrouver des locaux scolaires décents, d'autres voient leurs enseignants révoqués.

¹⁵⁸ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

¹⁵⁹ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

¹⁶⁰ Recueil d'instructions, circulaires concernant le premier degré. Archives Départementales du Doubs, T771.

III) Les absences dues au contexte politique

A) Un manque de personnel enseignant ?

a) Révocations, arrestations et déportations

De nombreux instituteurs ont été révoqués avec les lois de 1940. La loi du 17 juillet 1940 autorise le Ministre à relever de leurs fonctions les fonctionnaires en les admettant à la retraite avant la limite d'âge, que ce soit pour raison de santé, pour participation à une agitation politique contraire au gouvernement, ou pour nomination par faveur politique¹⁶¹ et évoque le « droit de révoquer, sans justification, tout fonctionnaire qui paraît être "un élément de désordre, un politicien invétéré ou un incapable" »¹⁶². La loi du 13 août 1940 interdit les franc-maçons dans la fonction publique, et celle du 3 octobre 1940, les Juifs¹⁶³. L'article 2, alinéa 4, de la loi du 2 juin 1941, remplaçant la loi du 3 octobre 1940, portant sur le statut des Juifs, indique que les Juifs ne peuvent pas être membres des corps enseignants. Ils peuvent percevoir, sous certaines conditions (avoir quinze ans de service par exemple), une pension ou une allocation, selon leur situation. Le Recteur demande d'ailleurs aux directeurs d'établissement de donner le nom de leur personnel juif¹⁶⁴.

Beaucoup de ces révoqués deviennent résistants : ils rejoignent Londres, ou *L'École laïque* en 1941 contre Vichy¹⁶⁵. Au total, « plus de 2500 fonctionnaires de l'enseignement primaire »¹⁶⁶ sont écartés de l'enseignement : « suspensions, mises à la retraite d'office, révocations, mais aussi arrestations et internements »¹⁶⁷. Ceux restant en activité doivent déclarer sur l'honneur n'être ni franc-maçon ni juif¹⁶⁸.

¹⁶¹ Statut des juifs, Situation des personnels de l'Etat. Archives Départementales du Doubs, T1264.

¹⁶² COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p.64-69.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ Statut des juifs, Situation des personnels de l'Etat. Archives Départementales du Doubs, T1264.

¹⁶⁵ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p. 64-69.

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ *Ibid.*

Ainsi, deux instituteurs communistes de Montbéliard, les époux Jacquemard, sont arrêtés pour distribution clandestine de tracts subversifs et tentative de reconstitution d'un parti dissous. L'institution n'a plus de nouvelles d'eux, mais ils doivent être révoqués. Les époux Frossard, instituteurs à Arcey, ont fait de la propagande communiste : leur cas est donc examiné¹⁶⁹.

M. Barbier a été arrêté par la Gestapo en 1941, et a fait cinquante-six jours de cellule à Belfort. Il est libéré en novembre, et peut reprendre son poste à Sochaux dès décembre. Mais dans un premier temps, le directeur de l'école de garçons de Sochaux ne savait pas combien de temps durerait cette détention, puisque qu'il écrit à l'Inspecteur d'Académie le 10 octobre 1941 : « J'ai l'honneur de vous signaler l'absence de Monsieur Barbier Fernand, instituteur, arrêté hier matin, 9 octobre, par les autorités militaires allemandes, pour un temps indéterminé »¹⁷⁰. Quant à M. Fouillette, instituteur également, il a été arrêté par les autorités allemandes en octobre 1943 à Besançon, a été emmené à Compiègne le 27 janvier 1944, puis en Allemagne en février 1944. M. Mantry, instituteur à Amance, a été arrêté suite à une perquisition à son domicile, et envoyé à la maison d'arrêt de Vesoul en octobre 1943. L'Inspecteur d'Académie soutient ce monsieur en assurant qu'il n'a commis aucune faute, et que cette arrestation est due à une erreur ou à une dénonciation calomnieuse : il demande au Recteur d'intervenir auprès des autorités d'occupation pour que l'interrogatoire de cet instituteur soit hâté afin qu'il puisse retourner au plus vite à sa tâche professionnelle. M. Monnier et M. Beaufils, instituteurs à Montbéliard, ont été arrêtés le 27 octobre 1943. Et Mme Panouillot, institutrice dans le Jura, a été arrêtée le 8 mars 1944¹⁷¹.

D'autres instituteurs ont été arrêtés dans le Doubs entre 1940 et 1942, notamment M. Barbier, instituteur à Sochaux, pour motif inconnu et sans condamnation, qui a été cinquante-trois jours en détention. M. Boillot, instituteur intérimaire à St-Antoine, pour un défaut de pièces de démobilisation, a été deux mois en détention. M. Drezet, instituteur à la Ferrière sous Jougne, a également été arrêté, tout comme M. Sevy, instituteur à Morteau, qui a été deux mois en prison et trois mois en détention pour un passage clandestin de la ligne de démarcation¹⁷².

¹⁶⁹ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

¹⁷⁰ Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

¹⁷¹ Correspondance et documents divers concernant l'organisation scolaire et les instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 1T149.

¹⁷² Secours national, Travail aux champs, Journée de la mère. Archives Départementales du Doubs, T1578.

D'autres motifs entraînent des arrestations. Par exemple, écrire « les soldats allemands sont malpropres » entraîne trois semaines de prison¹⁷³.

En plus des instituteurs et des institutrices arrêtés¹⁷⁴, on parle de 189 instituteurs et institutrices fusillés pour résistance, et de 292 morts dans des camps de concentration, mais également de milliers de prisonniers de guerre en Allemagne¹⁷⁵.

Le Secrétaire d'État rappelle aux Recteurs et Préfets que lorsqu'un maître manque à ses devoirs professionnels ou civiques, il doit y avoir une sanction : déplacement dans ou hors département, relèvement des fonctions, ou révocation¹⁷⁶. Ainsi, les déplacements ont été favorisés et ont été nombreux. Mme Romand est déplacée car elle a touché une double perception de rations supplémentaires au mois de juin, dans deux villages du Jura. Concernant les époux Frossard, d'Arcey, suite à une surveillance de leurs agissements car ils auraient dirigé la revue *L'École Émancipée* qui est interdite et réalisé une propagande extrémiste et libertaire auparavant, M. Frossard a été déplacé dans les Landes. Ces dénonciations étaient calomnieuses¹⁷⁷. Dans le dossier Carrez, datant de 1940-1944, un instituteur à Valentigney entretenait une relation épistolaire avec des « termes subversifs, avec le nommé Bois, instituteur communiste à Mostaganem, décédé »¹⁷⁸, d'après le Ministre Secrétaire d'État à l'Intérieur. Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montbéliard « estime que tant dans son propre intérêt que pour respecter l'esprit et la lettre des instructions de M. le Ministre de l'Instruction Publique il y a intérêt à déplacer M. Carrez et à le nommer à un poste situé en dehors de l'Arrondissement de Montbéliard »¹⁷⁹. L'Inspecteur d'Académie est aussi de cet avis, puisque selon lui l'« instituteur se serait livré à un certain moment à une active propagande en faveur du parti communiste », et qu'il « estime donc qu'il y aurait intérêt à affecter M. Carrez à un poste rural en dehors des milieux ouvriers de l'arrondissement de Montbéliard »¹⁸⁰. Alors déplacé à Maîche en avril 1941 puis nommé à Blamont en 1942, l'instituteur est réintégré dans ses fonctions à Valentigney en novembre 1944¹⁸¹. En ce qui concerne M. Neplaz, il a été déplacé du Jura en

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ Lettres des Inspecteurs d'Académie au Recteur concernant l'arrestation d'instituteurs et d'institutrices par les autorités d'occupation. Archives Départementales du Doubs, T1297.

¹⁷⁵ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p.64-69.

¹⁷⁶ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

¹⁷⁷ Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

¹⁷⁸ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

Haute-Saône car c'est un ancien communiste déclarant avoir cessé toute activité politique. Il était considéré comme chef du parti communiste de son canton de Montbarrey. M. Voynet est quant à lui un militant communiste actif : cela n'empêche pas son avancement à l'ancienneté en 1943 car il n'y a rien à dire sur le plan professionnel, mais il y a une incitation à le changer de région d'urgence. M. Lacroix, ancien candidat communiste, instituteur à Saint-Loup et Chemin, a déjà été déplacé une fois à titre de sanction, mais il réitère. Il sera donc déplacé hors du département. M. Courtois, instituteur à Damparis, est changé de département car c'était un homme actif d'extrême gauche, secrétaire de l'Union Locale des Syndicats Conférés de Tavaux-Damparis. Il est donc envoyé dans l'Yonne en 1941. Enfin, il y a eu des dénonciations contre Mlle Brulard, institutrice à Refranche, M. Clerc, instituteur à Nans-sous-Sainte-Anne, et M. Barbier, instituteur à Amancey, « de ne pas apporter à l'œuvre de rénovation nationale, entreprise par le gouvernement du Maréchal Pétain, toute l'ardeur souhaitable »¹⁸² en étant communistes et en ne diffusant pas les discours du Maréchal, entre autres. Ils ont été menacés d'être envoyés ailleurs, et Mlle Brulard a été déplacée. Ces dénonciations étaient calomnieuses, et ont été réprimées une fois les accusateurs tous identifiés, c'est-à-dire des familles d'élèves¹⁸³.

Une lettre du Secrétaire d'État à l'Instruction Publique adressée aux Recteurs, Préfets et Inspecteurs d'Académie du 18 janvier 1941 indique qu'il y a deux nouvelles peines entre la censure et la révocation, selon la loi du 21 décembre 1940 publiée dans le Journal Officiel du 17 janvier 1941 : ce sont la rétrogradation de classe ou de fonction et la suspension de fonction sans traitement allant jusqu'à une année¹⁸⁴. Les dénonciations calomnieuses contre Mme Frossard ont d'ailleurs entraîné sa suspension sans traitement. Précisons qu'il y a eu une demande de réintégration à la suite du non-lieu pour elle et son mari¹⁸⁵. Concernant les instituteurs concernés par le service de la Main d'Œuvre, le 25 juillet 1944, dans l'enseignement primaire, cent-trente hommes sont prévus, neuf sont désignés, neuf sont convoqués, trois ont passé la visite mais aucun n'est reconnu apte pour l'Allemagne donc ils sont reconnus inaptes. Il y a donc six défaillants et trois remplaçants des inaptes. Les défaillants sont ceux qui ne répondent pas à la convocation : ils cessent de percevoir leur traitement et d'occuper leur emploi¹⁸⁶.

¹⁸² Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

¹⁸⁵ Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

¹⁸⁶ Correspondance et documents divers concernant l'organisation scolaire et les instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 1T149.

Le constat est là : on manque d'instituteurs dès la fin de l'année 1940¹⁸⁷.

Il y a tout de même des réintégrations. M. Besançon, démissionnaire d'office de ses fonctions en 1941 comme dignitaire de la franc-maçonnerie, demande sa réintégration en 1942. Il obtient un avis favorable car il était socialiste modéré, donc n'a pas participé à des manifestations ou à de la propagande, et a refusé de participer à une grève en 1938. C'est le Secrétaire d'État à l'Éducation nationale et à la Jeunesse qui, dans un courrier du 30 janvier 1942 adressé au Préfet, répond à la « demande de réintégration formée par M. Besançon Charles, ex-instituteur à Pontarlier »¹⁸⁸, en énonçant toutes les raisons qui l'amènent à émettre « un avis favorable à l'agrément de sa demande sous réserve de son affectation dans une autre ville »¹⁸⁹. Il y a également d'autres instituteurs dans son cas¹⁹⁰. Précisons que dès la libération, les instituteurs révoqués sont réintégrés¹⁹¹. D'ailleurs, M. Besançon demande alors sa réintégration à Pontarlier, et l'Inspecteur d'Académie l'autorise à y reprendre ses fonctions dès le 23 octobre 1944¹⁹².

Enfin, il y a des enseignants qui n'enseignent plus une fois la France libérée, comme M. Blanc, instituteur à Lons-le-Saunier, qui est condamné à de la prison, à une amende, et à une indignité nationale à vie car il a été nommé en avril 1944 « correspondant départemental du Ministère de l'Information pour la Propagande dans l'enseignement »¹⁹³. Mlle Brachotte a quant à elle été accusée de collaboration, fait qui sera démenti par l'enquête, mais une mesure de déplacement rapide a tout de même été mise en place à cause de son opposition avec le maire¹⁹⁴.

¹⁸⁷ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p.64-69.

¹⁸⁸ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

¹⁸⁹ *Ibid.*

¹⁹⁰ *Ibid.*

¹⁹¹ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p. 64-69.

¹⁹² Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

¹⁹³ Affaires diverses, Personnel (nominations, titularisations). Archives Départementales du Doubs, T776.

¹⁹⁴ Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

b) Front puis STO

Marcel nous parle de son maître envoyé au front : « Il allait faire des périodes, ça durait un mois ou deux des fois, suivant le grade qu'ils avaient aussi hein, celui qui était un peu gradé, il était instit' certainement qu'il était un peu gradé tu vois, [...] les gradés y allaient plus, celui qui n'avait pas de grade vraiment je pense qu'il n'y allait pas facilement, oui, mais nous il y allait oui ».

Puis, les instituteurs ont été, comme tous les hommes en âge d'y aller, envoyés au Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne¹⁹⁵. Néanmoins, les fonctionnaires de l'enseignement sont censés être dispensés de cette période de travail en Allemagne ou en France, avec un certificat établissant leur statut : le Recteur peut intervenir si ce n'est pas le cas¹⁹⁶.

Dans tous les cas, dès que la guerre devient mondiale, et encore plus avec le STO en 1943, on remarque une hausse de la résistance, avec de fausses cartes d'alimentation et de faux papiers, et notamment le fait que les instituteurs soient promus chefs de maquis¹⁹⁷.

Ainsi, de nombreux instituteurs mais également institutrices n'assurent pas leur fonction d'enseignement à un moment donné.

Pour la circonscription de Montbéliard, quatre institutrices sont restées en zone libre, et une soixantaine d'instituteurs sont absents, la majorité car prisonniers de guerre en Allemagne. Pour la circonscription de Pontarlier, on dénombre vingt instituteurs prisonniers de guerre et neuf enseignants encore repliés en zone libre en 1940¹⁹⁸.

L'institutrice d'Arc-sous-Montenot, Mme Faivre Marthe, a eu le droit à deux jours de congé à l'occasion de la permission de son mari, M. Faivre André, les vendredi 9 et samedi 10 février 1940 : les élèves n'ont donc pas eu école. Il en a été de même les vendredi 12 et samedi 13 avril 1940. La direction passe à Mme Faivre en 1940/1941, mais revient à M. Faivre en 1943/1944 : on peut donc en déduire que M. Faivre a retrouvé son poste car il est rentré¹⁹⁹.

¹⁹⁵ CARON Raymond, CARON Didier, « Formation et parcours personnel d'un instituteur public pendant la Seconde Guerre mondiale : entretien avec Raymond Caron », *Le Télémaque*, 2005, n° 28, p. 111-130, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2005-2-page-111.htm>.

¹⁹⁶ Recueil d'instructions, circulaires concernant le premier degré. Archives Départementales du Doubs, T771.

¹⁹⁷ COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001, p. 64-69.

¹⁹⁸ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

¹⁹⁹ Registre d'appel journalier – Arc-sous-Montenot. Archives Municipales de Besançon, EAC907R2.

Quant à M. Beuque, instituteur à Montperreux, il est mobilisé en 1945, ce qui porte préjudice à ses élèves, notamment ceux préparant le certificat d'études. Mais comme il « est né en 1911 et qu'il est père de 3 enfants », il « ne tardera pas à être rapidement démobilisé »²⁰⁰ d'après le Préfet. En attendant, c'est Mme Beuque, également institutrice à Montperreux, qui est chargée « d'assurer le service des deux classes »²⁰¹.

Enfin, le docteur de l'inspection médicale a également été démobilisé, mais il n'a pu effectuer qu'une visite sur les deux prévues dans cinq écoles²⁰².

c) Qui pour remplacer les instituteurs et institutrices qui ne sont plus en poste ?

Pour remplacer ces instituteurs, deux cas de figure se présentent.

En remplacement d'instituteurs mobilisés, des retraités peuvent reprendre leur poste à titre provisoire : à Besançon, il y en a eu dix en 1939 et treize en 1940. En 1943, un retraité a également remplacé un instituteur prisonnier²⁰³. Le 12 mai 1942, l'école de filles de Saint-Claude autorise une ex-directrice à la retraite à reprendre son service à l'école jusqu'à la fin des hostilités²⁰⁴.

Mais ce peuvent être des étudiants, ou de nouveaux lauréats, qui arrivent en poste pour remplacer un collègue révoqué ou arrêté. Marcel nous parle de jeunes professeurs remplaçants tout juste diplômés : « pis il y avait des remplaçants quoi oui, ouais ouais, c'était souvent des jeunes hein, des débutants quoi ». Raymond Caron quant à lui, explique que « quant à la troisième année de formation, elle fut faite de place "envoyée sur le terrain" comme on dit, c'est-à-dire mise à disposition de l'Académie dans les écoles afin de remplacer les instituteurs mobilisés et prisonniers »²⁰⁵.

²⁰⁰ Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

²⁰³ Registres d'installation des instituteurs et institutrices. Archives Municipales de Besançon, 1R115.

²⁰⁴ Ecole de Filles Saint-Claude. Archives Municipales de Besançon, 1R110.

Registres d'installation des instituteurs et institutrices. Archives Municipales de Besançon, 1R115.

²⁰⁵ CARON Raymond, CARON Didier, « Formation et parcours personnel d'un instituteur public pendant la Seconde Guerre mondiale : entretien avec Raymond Caron », *Le Télémaque*, 2005, n° 28, p. 111-130, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2005-2-page-111.htm>.

Il y a également des enseignants venus d'Alsace-Lorraine, et ceux qualifiés d'intérimaires. Ainsi, dans la circonscription de Montbéliard, une quinzaine d'enseignants est venue d'Alsace-Lorraine, et le reste des postes est pourvu par des suppléants et des intérimaires²⁰⁶. M. Marlet, instituteur de Moncey parti en zone libre, est remplacé par M. Cleuvenot, instituteur intérimaire²⁰⁷.

Mais il y a des réintégrations dès que possible. Ainsi, Mme Jeannin a été réintégrée, suite à une suspension de ses fonctions car elle avait refusé de nombreux postes, en tant que remplaçante d'un instituteur mobilisé dans une classe de Besançon, aux Prés de Vaux²⁰⁸.

La lettre d'octobre 1944 du Ministre de l'Éducation nationale aux Recteurs et Inspecteurs d'Académie demande la réintégration d'office des fonctionnaires qui ont été frappés par les lois de 1940, qui sont partis dans les maquis, qui ont fui le STO, ou qui ont été arrêtés²⁰⁹. Dès lors, de nombreuses réintégrations ont lieu. Par exemple, M. Fabrizi a été admis à la retraite « comme hors d'état d'exercer »²¹⁰ le 1^{er} février 1941 mais le véritable motif de cette retraite était son attitude politique puisque c'était un ancien membre du parti communiste, arrêté et incarcéré par la suite. Il est donc réintégré. De même, M. Daltroff, mis d'office à la retraite car juif, est réintégré. M. Marlet avait été admis à la retraite sous le motif « hors d'état d'exercer » mais c'est parce qu'il faisait de la résistance en réalité, il est donc également réintégré²¹¹.

Précisons que dans les nominations de 1945, de nombreux démobilisés prennent des postes de remplaçants. C'est le cas de M. Herr, de M. Baverel qui remplace M. Deliot détaché en Allemagne, et de M. Ravey. Les prisonniers de guerre reprennent également leur poste, comme M. Monnot à Morteau²¹².

²⁰⁶ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives Départementales du Doubs, 1T151.

²⁰⁷ Dossiers d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W116.

²⁰⁸ *Ibid.*

²⁰⁹ Recueil d'instructions, circulaires concernant le premier degré. Archives Départementales du Doubs, T771.

²¹⁰ Fonctionnement de l'enseignement primaire, Personnel de l'enseignement, Révocations, déplacements d'instituteurs. Archives Départementales du Doubs, 340W114.

²¹¹ Affaires diverses, Personnel (nominations, titularisations). Archives Départementales du Doubs, T776.

²¹² *Ibid.*

B) Migrations d'élèves

a) Mis à l'abri à la campagne

Suite à la déclaration de guerre, de nombreux enfants sont envoyés à la campagne ou dans le Midi. Ainsi, à la rentrée 1939, ces enfants ne sont pas forcément rentrés²¹³.

Les citadins sont également venus se ravitailler dans les villages, parce qu'à la campagne les enfants ne souffraient pas autant de la faim qu'en ville. Renée et Marcel sont unanimes : ils se « débrouillaient » et n'ont jamais eu faim. Le jardin et les animaux de la ferme leur suffisaient, ce qui explique qu'ils aient pu nourrir d'autres familles n'ayant pas cette chance. Ainsi, certains élèves, majoritairement issus des villes et sous-alimentés, sont donc envoyés à la campagne afin d'être mieux nourris²¹⁴ : des enfants venaient se ravitailler à Montandon. Quelques enfants sous-alimentés des villes ont été également envoyés à la campagne dans la circonscription de Pontarlier²¹⁵.

Ce sont donc de nombreux enfants, et donc des élèves, qui quittent la ville et la zone occupée. L'école de filles Arsenal en a plusieurs exemples : Geneviève Buchin, arrivée à l'école le 2 septembre 1940 quitte l'école le 1^{er} décembre 1940 pour aller en zone libre, d'autres retournent « dans leur famille », une « chez sa grand-mère à la campagne », et beaucoup sont « partis à la campagne »²¹⁶ en 1940/1941. La famille Prevoteaux, dont un enfant était à l'école de garçons de Battant, a été évacuée en zone libre en 1940²¹⁷.

D'autres élèves sont absents, non parce qu'ils sont partis à la campagne, mais parce qu'ils doivent remplacer l'homme de la famille qui est parti du foyer. C'est le cas de Gabriel Bourgeois, qui est absent tout le mois de janvier 1940 de l'école car il « seconde sa mère en l'absence de son frère mobilisé »²¹⁸, à Arc-sous-Montenot.

²¹³ Locaux scolaires réquisitionnés. Archives Municipales de Besançon, 1R114.

²¹⁴ DEVIGNE Matthieu, « Chapitre 18. "Les enfants d'abord" ! Le repli des écoles loin des dangers de la guerre en France (1939-1944) », dans *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p.379-398.

²¹⁵ Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives départementales du Doubs, 1T151.

²¹⁶ Ecole primaire élémentaire des filles l'Arsenal : registres matricules des élèves. Archives Municipales de Besançon, 1R127.

²¹⁷ Registres matricules de l'Ecole de Garçons de Battant. Archives Municipales de Besançon, 1R117.

²¹⁸ Registre d'appel journalier – Arc-sous-Montenot. Archives Municipales de Besançon, EAC907R2.

b) Changement de région pour les petits réfugiés

Le phénomène de l'évacuation des enfants scolarisés, souvent accompagnés de leurs enseignants, et dont l'organisation est évidemment complexe, surtout quand elle se fait dans l'urgence, est une spécificité de cette période. L'accueil de ces élèves migrants est également source de problème, généralement par manque de place dans les classes, mais également par manque d'intégration pour les élèves Alsaciens-Mosellans ayant une langue ressemblant à l'allemand²¹⁹. D'ailleurs, une élève entrant à l'école maternelle des Cras à Besançon en avril 1942 est une réfugiée d'Alsace sans papiers²²⁰. Il y a également eu un élève allemand du 24 avril 1939 au 15 juillet 1939 à l'école de garçons de Battant²²¹.

En 1942-1943, des réfugiés de la région parisienne sont répartis dans le Doubs. En effet, « tous les instituteurs et institutrices ont participé activement à la propagande en faveur du placement des petits réfugiés de la région parisienne dans le département, puis ils ont aidé à leur répartition en collaboration avec les services locaux de la Croix-Rouge »²²², d'après le rapport annuel concernant la situation d'enseignement primaire rédigé par l'Inspecteur d'Académie. D'ailleurs, le village de Montandon a accueilli des enfants réfugiés qui côtoyaient l'école.

À la fin de la guerre, la famille Gobin « retourne à Blamont » en 1945, alors que les parents sont réfugiés de Blamont²²³. Par ailleurs, Renée nous parle de familles réfugiées qui sont restées par la suite au village.

²¹⁹ DEVIGNE Matthieu, « Chapitre 18. ‘‘Les enfants d’abord’’ ! Le repli des écoles loin des dangers de la guerre en France (1939-1944) », dans *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p.379-398.

²²⁰ Ecole maternelle Paul Bert du quartier des Cras : registres matricules et listes annuelles d'inscription des élèves. Archives Municipales de Besançon, 471W33.

²²¹ Registres matricules de l'École de Garçons de Battant. Archives Municipales de Besançon, 1R117.

²²² Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire. Archives départementales du Doubs, 1T151.

²²³ Ecole primaire élémentaire des filles l'Arsenal : registres matricules des élèves. Archives Municipales de Besançon, 1R127.

Conclusion

Le travail des enseignants a été impacté par la Seconde Guerre mondiale. En effet, les programmes ont été modifiés, afin de mieux correspondre à ce que souhaitait le gouvernement de Vichy, et afin de ne pas offenser l'occupant allemand. Ainsi, l'éducation est favorisée à l'instruction, avec notamment une mise en avant de l'éducation physique. Certains manuels scolaires sont censurés, car jugés offensants pour les Allemands, ou abordant des sujets désormais tabous. Mais c'est surtout en histoire et en géographie que les enseignants doivent adapter le contenu enseigné. Un autre grand changement dans l'enseignement est l'introduction d'une propagande en faveur du Maréchal Pétain : entre affiches, récitation de chants, écoute d'allocutions, cette propagande doit prendre une place non négligeable dans le temps scolaire. Néanmoins, tous ces changements, qu'ils soient en termes de contenu d'enseignement ou de propagande, ne sont pas réellement tous pris en considération par les professeurs, qui ne les appliquent pas tous.

Ce temps scolaire, quelque peu remodelé, peut également être perturbé directement ou indirectement par l'occupation allemande. Les risques de bombardement demandent des aménagements spécifiques, avec entre autres des abris et des masques à gaz. Lorsque le risque est trop important, que les abris ne sont pas opérationnels, ou qu'un bombardement a effectivement eu lieu, cela impacte le temps scolaire, qui se voit raccourci voire supprimé momentanément. Cette réduction du temps d'école s'explique également par les problèmes liés aux locaux scolaires. Qu'ils soient réquisitionnés, occupés, par les troupes françaises, par les Allemands, libérés mais pillés ou dégradés, de nombreux locaux ne peuvent plus servir de salle de classe. Même si des locaux de fortune sont parfois trouvés, cette situation matérielle impacte fortement l'enseignement.

Les perturbations ne sont pas seulement d'ordre matériel, mais également humain. En effet, une partie du personnel enseignant est révoquée, arrêtée, déportée, mobilisée. Les jeunes élèves sont alors confiés à des instituteurs ou à des institutrices intérimaires, souvent jeunes et inexpérimentés ou alors retraités. Mais il y a également des changements au sein des élèves, puisque nombreux sont ceux quittant la ville pour la campagne, ou sont envoyés dans d'autres régions comme les Alsaciens et les Parisiens. S'adapter à une nouvelle classe, que ce soit pour un professeur ou un élève, impacte forcément la qualité de l'enseignement.

Avant d'endosser ces rôles d'enseignant ou d'élève, ce sont d'abord des humains victimes de la guerre. Ils vivent avec la pauvreté, certains élèves n'ont pas de chaussures²²⁴, les difficultés de ravitaillement²²⁵, et la peur, qui se manifeste déjà par l'angoisse de perdre sa figure paternelle. Le père de Martine Baverel, écolière pendant la guerre, a été déporté en Allemagne, et celui d'Anne Binet était prisonnier de guerre quand elle entre à l'école en 1941²²⁶. Il est facile d'imaginer que cette absence pèse sur le quotidien de ces familles, et que cela se répercute sur le travail scolaire des enfants, ou professionnel des enseignants. La qualité de l'enseignement a été impactée par la Seconde Guerre mondiale : il est impossible que devant toutes les difficultés et les changements énoncés, l'enseignement soit resté le même qu'avant-guerre.

Évidemment, d'une situation géographique à l'autre, d'une école à l'autre, d'un enseignant à l'autre, l'enseignement sera différent. Ce travail sert seulement à mettre en lumière plusieurs éléments qui sont apparus entre 1939 et 1945 et qui ont impacté l'enseignement, avec pour objectif une meilleure compréhension de ce qu'était qu'enseigner durant ces années-ci.

²²⁴ CARON Raymond, CARON Didier, « Formation et parcours personnel d'un instituteur public pendant la Seconde Guerre mondiale : entretien avec Raymond Caron », *Le Télémaque*, 2005, n° 28, p. 111-130, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2005-2-page-111.htm>.

²²⁵ CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

²²⁶ Ecole d'Helvétie : registres matricules des élèves admis à l'école. Archives Municipales de Besançon, 1R131.

Répertoire des sources (manuscrites et imprimées)

Fonds patrimoniaux de l'INSPE de Besançon

COLIN E., FRAYSSE A., *Cours de géographie Foncin, Géographie, cours élémentaire 2^e année et cours moyen 1^{ère} année*, Ed. Armand Colin, Paris, 1936.

KAEPPELIN P., LEYRITZ A., *Géographie, cours élémentaire moyen 1^e et 2^e A^e*, Ed. A. Hatier, Paris, 1944.

MONROZIES Henri, *Organisation pédagogique des écoles à classe unique et géminées*, Paris, 1937.

KUHN Maurice, *Memento pédagogique*, 10^{ème} édition, Paris, 1940.

Secrétariat d'état à l'éducation nationale et à la jeunesse, commissariat général à l'éducation générale et aux sports, direction de l'éducation générale et sportive, *Les activités d'éducation générale*, Ed. Archat, Toulouse, 1^{er} juin 1941.

OZOUF René, *Le nouveau statut de l'école et du personnel enseignant primaire*, Ed. F.N., Paris, 1942.

SAUZEAU J., *Textes organiques de l'enseignement primaire*, Paris, 1946.

Instructions officielles, Premier degré, historique, 1882 à 1945.

VIGNAU L., *Chez nous ... il y a cent ans*, Ed. L. Camponovo, Besançon, 1947.

Archives Départementales du Doubs

EAC907R2	Registre d'appel journalier – Arc-sous-Montenot	1877-1944
T1259	Délégation à l'information et à la propagande	1942
T1264	Produits pétroliers. Admission à la retraite. Enquête sur les effectifs de fonctionnaires. Indemnités de repliement. Statut des juifs. Situation des personnels de l'État.	1942
T1578	Secours national. Travail aux champs. Journée de la mère.	1941-1944

T1646	Matériel et comptabilité	1930-1942
T224	Divers Rapports, enseignements spéciaux, emplois du temps, personnel	1933-1942
T771	Recueil d'instructions, circulaires concernant le premier degré	1940-1946
T775	Livres scolaires	1939-1945
T776	Affaires diverses. Personnel (nominations, titularisations).	1944-1946
1T149	Correspondance et documents divers concernant l'organisation scolaire et les instituteurs	1930-1945
1T151	Rapport annuel de l'inspecteur d'académie sur la situation de l'instruction primaire	1941
1T174	Occupation des locaux scolaires Correspondance diverse concernant l'organisation et les bâtiments scolaires (notamment documents relatifs au chauffage des classes)	1913-1945 1938-1944
1T193	Demandes de création, de transformation et de suppression d'écoles et d'emplois Correspondance diverse concernant l'organisation scolaire et les instituteurs	1932-1946 1941-1942
T1265	Œuvres de guerre et d'après-guerre Convois scolaires Enseignement religieux Les jeunes et le Maréchal Carte de la ligne de démarcation	1942
T1297	État sanitaire Rapports avec les allemands	1939-1945
340W114	Fonctionnement de l'enseignement primaire et secondaire, du personnel de l'inspection académique : instructions Instituteurs, personnel de l'enseignement : renseignements, enquêtes, affectations, nominations, plaintes, sanctions : correspondance, listes nominatives, rapport, p. -v. de gendarmerie, arrêtés de nomination, fiches individuelles de renseignements Révocations, déplacements d'instituteurs : dossiers individuels,	1940-1945 1941-1942

réintégrations d'instituteurs : circulaire, arrêtés, correspondance,
réintégration des institutrices admises à la retraite au titre de la
loi du 11 oct. 1940 : listes, correspondance 1940-1946

340W116 Dossiers d'instituteurs
Contrôle des mutations, nominations, enquêtes, déplacements
disciplinaires suite à des plaintes, révocations : correspondance,
comptes rendus, rapports, arrêtés préfectoraux 1939-1947

Archives Municipales de Besançon

1R38 Caisse des écoles
Budgets et comptes administratifs de la Caisse des Écoles 1909-1951

1R39 Caisse des écoles
Comptabilité : journal des mandats, dépenses de la Caisse
des écoles ; journal des mandats 1912-1943

1R41 Caisse des écoles
Comptabilité, livre de compte des dépenses 1930-1948

1R42 Caisse des écoles : organisation de représentations
théâtrales, facture, dépense, produits des fêtes ... 1933-1951

1R44 Bibliothèques scolaires
Fournitures de bureau
Fourniture de livres destinés aux écoles primaires,
bibliothèques, livres de prix, adjudication, mémoires ;
fourniture d'articles de bureau, d'imprimés en usage dans
les écoles communales et autres services municipaux 1891-1951

1R52 Écoles primaires communales
Liste nominative des enfants de 6 à 13 ans 1938-1941

1R53 Écoles primaires communales
Liste nominative des enfants de 6 à 13 ans 1941-1943

1R54 Écoles primaires communales
Liste nominative des enfants de 6 à 13 ans 1943-1946

1R63 École primaire supérieure de garçons et école pratique de
commerce et d'industrie : enseignement, cours, création,

	organisation, fonctionnement, études surveillées, bourses, subventions pour achat de livres, distribution de prix, expositions, association d'anciens élèves, acquisition de matériel d'outillage	1912-1942
1R85	École de Musique puis Conservatoire : Personnel Recrutement des professeurs, demandes d'emplois, concours pour les différents postes de professeurs des écoles	1910-1949
1R110	Écoles diverses École de Filles Saint-Claude École Primaire Granvelle École de Filles Helvétie École de Filles de Saint-Ferjeux École de Filles des Cras École de Filles de Montrapon École de Filles de Bregille-Plateau École Maternelle du Quai Vauban	1916-1945 1909-1939 1911-1953 1923-1945 1932-1948 1908-1954 1901-1946 1905-1939
1R113	Instruction publique (organisation, rapports, statistiques) Inventaires du matériel des Écoles primaires Grève du personnel enseignant École d'infirmières Cour hôtelier féminin École d'apprentissage des marchands tailleurs de l'Est de la France Collège moderne et technique de garçons Lycées École des Beaux-Arts (Liste d'objets légués à l'École)	1878-1953 1922-1958 1951 1928 1922-1937 1921-1925 1943-1949 1907-1925 XIXe s.
1R114	Locaux scolaires réquisitionnés	1939-1944
1R115	Registres d'installation des instituteurs et institutrices Registres d'appel de l'École Saint-Claude	1903-1978 1950-1953
1R117	Registres matricules de l'École de Garçons de Battant	1906-1962
1R120	Commission municipale scolaire et caisse des Écoles Registre de délibérations Registre de délibérations Registre de délibérations	1920-1929 1929-1947 1947-1955
1R126	École primaire élémentaire de garçons de l'Arsenal : registres matricules des élèves	1922-1974

1R127	École primaire élémentaire des filles l'Arsenal : registres matricules des élèves	1935-1978
1R131	École d'Helvétie : registres matricules des élèves admis à l'école Liste du personnel et statistiques sur l'école : registre	1911-1953 1911-1954
1L1031	Comptabilité Caisse des écoles, Récompenses aux élèves École Primaire Supérieure, Lycées, École de Droit, École de Médecine, Jardin Botanique Travaux Publics, Pharmacie, Société Générale d'Alimentation, Boulangerie, Poissonnerie, Boucherie, Charcuterie, Tapisserie, Vaisselle et Porcelaine, Menuiserie, Bâches et Sacs en Jute, Charron Menuisier, Grainetier	1940
1L1040	Comptabilité Caisse des Écoles, Livres classiques Écoles, Lycées, Bourses, École de Droit, École de médecine et de pharmacie Opticien, Manufacture Bisontine d'Outillage, Fabrique d'Horlogerie, Quincaillerie Chauffage, ébénisterie, Librairie, Horticulteur	1941
1L1072	Comptabilité Écoles, chauffage, Concierges, Logement des instituteurs, collège technique, internat, cours professionnels École Villarceau Alimentation, ferblanterie	1944
311W48	Liste des écoles Arrêtés de nomination et d'installation des instituteurs	1955-1984 1935-1974
345W31	École de Bregille-Village, fonctionnement : correspondance	1908-1969
345W243	Écoles élémentaires, fonctionnement, maintenance, entretien : correspondance, délibérations du conseil municipal École des garçons de Saint Ferjeux École des filles de Saint Ferjeux École des garçons de Velotte École des garçons de Rivotte École maternelle des Chaprais École maternelle Ronchoux	1926-1970 1925-1969 1875-1927 1936-1960 1910-1970 1902-1978

	École maternelle rue Champrond	1901-1966
	Ancienne École de Chateaufarine	1926-1967
	École des Tilleroyes	1908-1968
	Écoles de Chailluz	1924-1969
	École des filles de Battant, rue Champrond	1916-1969
	École des filles Fanard, Montrapon	1905-1978
	École maternelle Velotte, installation d'un préau et de lieux d'aisance : dossier marché, plans	1933-1935
471W33	École maternelle Paul Bert du quartier des Cras Fonctionnement : registres matricules et listes annuelles d'inscription des élèves	1931-1963
499W1	Caisse des Écoles, réglementation générale sur le fonctionnement : décrets, bulletin officiel, circulaires (copies)	1867-2001
655W41	Ancienne école Victor Hugo, place Victor Hugo : reportages photographiques (non datés), correspondance, délibérations du conseil municipal, plans	1912-1965

Bibliographie analytique

• Histoire de l'enseignement

COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours*, Perrin, Paris, 2001.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Armand Colin, Paris, 1968.

• Histoire de l'enseignement en temps de guerre

DEVIGNE Matthieu, *L'École des années noires : une histoire du primaire en temps de guerre, entre Vichy et République (1938-1948)*, PUF, 2018.

DEVIGNE Matthieu, « Chapitre 18. "Les enfants d'abord" ! Le repli des écoles loin des dangers de la guerre en France (1939-1944) », dans *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p.379-398.

FONTAINE Juliette, « Réformer l'École sous Vichy. Changements et permanences de l'institution scolaire dans la France occupée (1940-1944) », *Éducation et sociétés*, vol.36, n°2, 2015, p.67-81, URL : <https://www.cairn.info/revue-education-et-societes-2015-2-page-67.htm>.

CONDETTE Jean-François, « Chapitre 23. "Les recteurs du Maréchal". Administrer l'Éducation nationale dans les années noires de la Seconde Guerre Mondiale (1940-1944) », dans *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p.471-526.

DUVAL Nathalie, « Chapitre 20. Les "écoles nouvelles" à l'épreuve de la Révolution nationale », dans *Les Écoles dans la guerre : Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières (XVIIe-XXe siècles)*, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p.417-434.

Entretien avec CAHON Julien et DEVIGNE Matthieu, « Le retour à l'école en temps de crise : l'exemple des guerres mondiales », *Manag'Educ*, URL : <https://manageduc.fr/contenu/le-retour-a-l-ecole-en-temps-de-crise-l-exemple-des-guerres-mondiales->.

CHEVALIER Jean-Pierre, « Éducation géographique et Révolution nationale. La géographie scolaire au temps de Vichy », *Histoire de l'éducation*, 2007, n°113, p.69-101, URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/1356>.

Association Georges Hébert, « La seconde guerre : l'hébertisme sans Hébert », *Hébertisme*, URL : <https://www.hebertisme.com/timeline/lhebertisme-sans-hebert/>.

• Histoire des enfants en temps de guerre

PIGNOT Manon, « Introduction : L'enfant-combattant est-il un objet d'histoire ? », *L'enfant-combattant*, novembre 2010, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00574545/document>.

PIGNOT Manon, « A hauteur d'enfant. Le défi historiographie des expériences de guerre enfantines et juvéniles », *L'Autre*, vol 21, n°2, 2020, p. 142-150, URL : <https://www.cairn.info/revue-l-autre-2020-2-page-142.htm>.

PIGNOT Manon, « Adolescents en guerres mondiales, entre transgression et filiation », *Le Mouvement Social*, vol.261, n°4, 2017, p. 3-8, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2017-4-page-3.htm>.

PIGNOT Manon, « Au-delà du paroxysme ? L'expérience des enfants juifs au prisme de l'histoire de l'enfance », *Archives Juives*, vol. 52, n°2, 2019, p. 35-43, URL : <https://www.cairn.info/revue-archives-juives-2019-2-page-35.htm>.

JOHAN Julien, DURREN Michèle (réalisateurs), (2018), *1939-1945 : la guerre des enfants* [film documentaire], Compagnie des Phares et des Balises.

• Histoire de la Seconde Guerre mondiale locale

CHARLES Anne-Laure, « Besançon à travers la Seconde Guerre mondiale. Regards croisés franco-allemands sur une ville de zone interdite (1937-1948) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de DIETSCHY Paul, Université Bourgogne Franche-Comté, Besançon, 2021, 1205 p.

• Histoire de l'éducation locale

CUSSEY BESANCON Maud, « Collèges, lycées, écoles professionnelles et université en Franche-Comté au cœur des grandes mutations de l'éducation au milieu du XXe siècle : rupture, renouveau, continuités (1938-1947) », thèse de doctorat en histoire contemporaine, sous la direction de BELOT Robert, Université Bourgogne Franche-Comté, Belfort-Montbéliard, 2020, 534 p., URL : <https://www.theses.fr/2020UBFCA021.pdf>.

PINARD Joseph, « ‘Des maîtres qui trahissent’, ‘Le scandale des instituteurs’ : la seconde crise pacifiste (1936-1940) », dans *Chapitres d’histoire de l’école en Franche-Comté, De Jules Ferry à ... la Ve République*, Cêtre, Besançon, 2001, p.249-258.

• Témoignages

DELMAS Bernard, *Journal de guerre d’une institutrice du Nord 1939-1945*, Presses universitaires du Septentrion, 2015.

CARON Raymond, CARON Didier, « Formation et parcours personnel d’un instituteur public pendant la Seconde Guerre mondiale : entretien avec Raymond Caron », *Le Télémaque*, 2005, n° 28, p.111-130, URL : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2005-2-page-111.htm>.

• Outils

Larousse, « Microhistoire », dans *Dictionnaire*, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/microhistoire/10910322>.

Larousse, « Enseignement », dans *Dictionnaire*, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/enseignement/29804>.

Résumé

De 1939 à 1945, les écoles du département du Doubs sont impactées par la guerre, par l'occupation, puis par la libération. Instituteurs et institutrices ont ainsi été confrontés à des changements dans leur enseignement, et ils ont dû faire preuve d'une grande adaptabilité. Ces évolutions les ont parfois amenés à faire face à certaines difficultés.

Les programmes sont remodelés avec des enseignements utiles à la Révolution nationale, et des contenus non-offensants pour l'occupant allemand. Une propagande en faveur du Maréchal Pétain est théoriquement mise en place, mais de nombreux enseignants ne modifient pas ou peu leur pratique et contournent cette propagande pétainiste. Hormis les contenus d'enseignement qui sont impactés, ce sont aussi les horaires et les locaux des écoles qui sont modifiés. Les risques liés aux bombardements et les réquisitions des locaux scolaires entraînent des problèmes organisationnels. Et si de nombreuses classes ne peuvent plus recevoir d'élèves, un nombre conséquent d'enseignants ne peut plus assurer ses fonctions, que ce soit pour réquisitions, révocations, arrestations ou déportations. Alors que des remplacements se mettent en place, il faut également gérer les départs et les arrivées des élèves, entre ceux partis se réfugier à la campagne, et ceux arrivant d'Alsace ou de la région parisienne.

Ainsi, les enseignants ont dû adapter leur enseignement pour surmonter les difficultés rencontrées liées à la Seconde Guerre mondiale.

Mots-clés

Enseignement, occupation.

Abstract

From 1939 to 1945, schools of Doubs department were affected by war, by occupation, and then by liberation. Thus, teachers have been confronted with changes in their teaching, and they have had to show great adaptability. These developments have sometimes led them to face certain difficulties.

Programs are restructured with useful teachings for the National Revolution, and content that isn't offensive to German occupiers. A propaganda in favor of Marshal Pétain is theoretically put in place, but many teachers don't change or little their practice and get around this Petainist propaganda. Apart from the teaching content that is impacted, it's also the school schedules and premises that are modified. Risks associated with bombing and requisitions of school premises lead to organizational problems. And while many classes can no longer receive schoolchildren, a substantial number of teachers can no longer perform their duties, whether for requisitions, revocations, arrests or deportations. While replacements are being put in place, it's also necessary to manage departures and arrivals of pupils, between those who went to take refuge in the countryside, and those arriving from Alsace or the Paris region.

As a result, teachers had to adapt their teaching to overcome difficulties of the Second World War.

Key words

Teaching, occupation.